Edition quotidienne — Quebec, Mardi 28 Aout 1888 — 9e annee. No 37

PRIX D'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an $3 00
Huit mois 2 00
Six mois 1 50
Trois mois 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an au comptant d'avance $0 75

L'ELECTEUR

JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion $0 10
Autres insertions publiés tous les jours 0 05
Trois fois par semaine 0 06
Deux fois par semaine 0 07
Avis de naissance, mariage ou deces 0 25

Les annonces suivantes sont insérées pour un centin le mot :—Demande d'emploi—Demande de domestiques ou d'employés—Annonces pour chambres ou pension—Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., concernant l'administration devront être adressées à BELLEAU & CIE., Bureau de "L'ELECTEUR", 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la rédaction à ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

ERNEST PACAUD, directeur de la redaction. BELLEAU & Cie, administrateurs. BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec. ULRIC BARTHE, edacteur

QUEBEC, 28 AOUT 1888

QUESTIONS LIBRES

On sait combien sir Richard Cartdewright a été vilipendé pour avoir recommandé, dans un de ses discours l'etude et la discussion l'indépendance, de l'annexion ou de tout autre projet se rattachant à l'avenir du Canada.

Cependant ses adversaires admettent aujourd'hui, en pratique, la sagesse de son avis.

Il y a dans leurs journaux toute une campagne d'ouverte pour poser les hon. MM. Blake et Laurier comme des champions de la fédération impériale. On exhume dans ce but le discours prononcé par M. Blake à Aurora, discours dont le contexte ne justifie pourtant aucunement cette conclusion. L'hon. M. Blake constatait simplement alors, comme l'hon. M. Laurier vient encore de le constater dans son récent discours d'Oakville, que le *status* politique actuel du Canada ne pouvait durer, ajoutant qu'il appartenait au peuple canadien de décider entre une alliance plus intime avec l'empire et le maintien de gouvernants qui ne représentaient pas fidèlement l'opinion du pays. Il citait alors le cas de la cession de nos canaux à une puissance étrangère sans qu'on eut comme consulté le pays. Dans le temps, les relations du Canada avec l'empire étaient un sujet à l'ordre du jour. Comment nos adversaires peuvent-ils donc persister à dire que M. Blake s'est alors rangé carrément en faveur de la fédération impériale quand il ne faisait que traiter les deux côté du dilemme politique où le Canada se trouvait placé ?

Au reste, il nous sera facile de démontrer la parfaite liberté de la discussion de tout ce qui touchait à l'avenir du pays. De nos jours, l'opinion prévalente est en faveur de laisser l'Europe aux Européens, l'Amérique aux Américains. C'est M. Chamberlain lui-même qui a déclaré, de la résidence même du représentant de la reine à Ottawa, que l'Angleterre ne prendrait certainement pas les armes contre les Etats-Unis pour défendre le Canada, ce qui est en effet le vrai sentiment de la démocratie anglaise. M. John Bright disait un jour, de son siège au Parlement, "que jamais homme d'Etat anglais ne s'aventurerait à répandre une seule goutte de sang" pour la défense de l'Amérique Britannique du Nord. Le même homme politique n'a-t-il pas aussi exprimé l'espoir de voir "le continent tout entier de l'Amérique tout entier réuni dans une grande confédération d'états complètement détachés des affaires européennes, sans un seul bureau de douane d'une extrémité à l'autre du territoire." C'est là le plaidoyer de l'annexion ni plus ni moins, et cependant la chronique de la cour royale rapporte que lorsque M. Bright est malade, la reine envoie elle-même prendre de ses nouvelles d'heure en heure. Dès 1870, M. Gladstone prévoyait la séparation probable du Canada de l'empire ; il parlait des Etats Unis comme d'un pays "où l'énergie humaine poussée à sa dernière puissance tend sans relâche à s'étendre sur tout le continent." C'était encore de l'annexion toute pure. On entendait alors M. Lowe dire en plein parlement : "Il est de notre devoir de faire comprendre au Canada que, si après mure réflexion il juge plus favorable à ses intérêts de se joindre à la grande république américaine, c'est à lui de décider de son avenir et de sa prospérité." M. Ellis, de St Jean, N. B, qu'on a tant vilipendé dans ces derniers temps, n'avait pourtant fait que répéter les paroles de M. Lowe.

Lord Russell, lorsqu'il était dans la vie publique, disait : "Si les colonies de l'Amérique du Nord manifestaient le désir de s'allier aux Etats-Unis, je ne croit pas qu'il serait sage de résister à cette aspiration." L'hon. Joe Howe, le plus grand homme d'état de la Nouvelle-Ecosse, rapportait qu'un noble marquis avait dit en Angleterre devant lui que "nous pouvions nous annexer aux Etats-Unis si cela nous faisait plaisir," et ajoutait que personne ne se leva pour contredire le marquis.

"Les hommes d'Etat anglais n'éprouveraient aucune surprise de voir la confédération de l'Amérique du Nord s'allier à son aînée la fédération des Etats-Unis, et l'on peut dire aussi que personne n'aurait lieu d'en être bien chagrin ;" ainsi s'exprimait l'*Examiner* dans un étude sur l'affaire de San Juan.

Nous pourrions encore multiplier les opinions de la classe dirigeante d'Angleterre en faveur d'une union entre le Canada et les Etats-Unis. On s'est aussi beaucoup occupé là-bas de l'indépendance du Canada. Dès 1820, le secrétaire des colonies croyait "que le temps était venu pour opérer la séparation du Canada de la mère-patrie." Lord Howick disait à la même époque : "Nous devrions nous préparer à la séparation coloniale, non en fortifiant les Canadas, mais en les préparant à recevoir leur indépendance." En 1884, le comte d'Ellenborough disait à la chambre des lords : "J'espère que le gouvernement s'entendra avec les colonies de l'Amérique du Nord pour opérer la séparation." Dans la même occasion lord Brougham disait : "Je suis un de ceux qui désirent la séparation du Canada de la mère-patrie", opinion que partageaient les lords Ashburton et Saint-Vincent. En 1884, lord Derby, dont l'opinion doit avoir un poids particulier auprès de notre présent gouverneur-général, disait : "Nous comprenons qu'avant longtemps il faudra que ce pays se constitue en états indépendants."

Lorsque M. Gladstone plaida en faveur de la séparation, il déclara que ce n'était pas une politique nouvelle : "que des personnes faisant autorité dans les deux partis l'avaient adoptée." D'après M. Gladstone, on vit dans la création de la confédération un moyen de se débarrasser des frais énormes qu'entraînait la défense du Canada. Dans la chambre des lords en 1870, lord Grey déclara que les "principes posées par les différents secrétaires des Colonies devraient nécessairement amener la dissolution de notre empire colonial." Lord Monck, de retour en Angleterre après son terme d'office comme gouverneur-général du Canada, disait un jour à la chambre des lords "que l'on devait apprendre au Canada à se préparer à l'indépendance. La vraie mission du Canada, ajoutait-il, est de proclamer son indépendance." Sir George Campbell disait : "Je considère le Canada comme un fardeau et un danger pour nous." Le très-honorable W. E. Forster, tout en caressant le projet de fédération impériale, admettait qu'il y avait "une croyance commune qu'un de ces jours il faudrait donner l'indépendance aux colonies." En 1876, lord Derby voyait avec peine qu'on n'eût pas encore pu trouver un seul plan praticable pour amener le resserrement du lien impérial. L'idée d'une représentation des colonies au parlement impérial a été appelée par M. Gladstone : "une lubie de visionnaires." "Nous ne pouvons, ajoutait-il, supprimer les innombrables lieues d'océan qui roulent entre eux et nous."

Toutes ces questions touchant l'avenir du Dominion n'ont pas été moins souvent traitées par nos propres hommes publics. En 1875, l'honorable Alex. McKenzie disait à Sarnia : "Nous avons maintenant les proportions d'une nation." L'honorable M. Blake disait en 1877 dans un discours : "L'alliance présente n'est pas destinée à durer toujours. Mon opinion est que le jour doit venir où nous cesserons d'être sous tutelle." Sir Richard Cartwright disait l'autre jour à Oakville que "l'Angleterre est plutôt une puissance asiatique qu'européenne," donnant à entendre que notre avenir ne peut toujours être lié à celui de l'Angleterre.

En 1882, M. Blake disait à Bowmanville : "Je désire voir un esprit national canadien se propager par tout le Dominion." En 1881, lord Dufferin avait dit dans son discours de Winnipeg : "Je crois les Canadiens très capables de pourvoir à leur avenir, et à mon avis le monde extérieur ferait mieux de leur prêter plus l'oreille plutôt que de promulguer toutes sortes de théories inventées là-bas." Etait-ce là un trait contre le projet de fédération impériale ?

Une dernière opinion pour clore cette liste déjà longue. C'est la *Minerve* elle-même qui parle. Nous n'avons sous les yeux qu'une traduction anglaise de ce qu'elle disait en 1884, voici notre version "Il est important de ne pas oublier l'élément français de la population dans tous ces calculs sur l'avenir du Canada. Nos compatriotes seraient dès demain en masse pour l'indépendance, en dépit des protestations de loyauté au lien britannique formulées par sir Hector."

En voilà assez pour prouver que les questions qui touchent à l'avenir du Canada sont parfaitement libres et qu'il n'y a pas de trahison, comme voudraient le faire croire certains ultra-loyaux, à parler d'indépendance ou d'annexion.

Où est donc cette contradiction?

Le *Canadien* prétend que les libéraux canadiens ne savent ce qu'ils disent lorsqu'ils affirment que les intérêts canadiens ont été sacrifiés par le dernier traité des pêcheries, tandis qu'aux Etats-Unis on est d'avis contraire.

"Les républicains des Etats Unis, dit il, prétendent que ce sont les droits américains qui ont été méconnus et les libéraux du Canada soutiennent que ce sont les droits canadiens qui ont été cédés à nos voisins Comment concilier ces deux opinions diamétralement opposées ? C'est impossible. Avant de commencer un nouveau concert avec cette question des pêcheries, s'il vous plait, accordez vos violons."

Où est donc la contradiction ?

Qui songe à tenir les libéraux du Canada solidaires des opinions qu'entretient l'un ou l'autre des partis américains, et surtout de celles du parti républicain ? S'il était opportun de faire un pareil rapprochement, ce serait plutôt entre libéraux et républicains, dans le moment. En effet, nous sommes aujourd'hui en parfait accord avec le parti démocrate sur la question dominante du jour, celle des relations douanières, et si nous devons avoir des sympathies pour l'un ou l'autre camp dans la prochaine élection présidentielle, c'est pour le parti de M. Cleveland.

Ce parti est enchanté pour son pays —et il a raison de l'être—du traité des pêcheries qui donne pour rien aux Etats-Unis 90 p. c. de ce qu'ils réclamaient.

Pour la même raison, les libéraux du Dominion sont à bon droit mécontents d'un arrangement par lequel leur pays est rançonné pour servir les besoins de la diplomatie anglaise.

S'il y a contradiction quelque part, c'est plutôt entre l'école du *Canadien* qui prône le traité comme un triomphe pour le Canada, et les démocrates dont elle se dit l'amie. Mais au fond leurs vrais amis sont plutôt les républicains, avec leur protectionnisme à outrance et leur politique de restriction commerciale.

ACTUALITES

Sir John Macdonald est très froidement accueilli par la population du Cap Breton.

Sir Adolphe Caron est allé lui aussi faire le voyage du lac St-Jean.

Le *Canadien* prête à sir John Macdonald l'intention de visiter le lac St-Jean dans quelque temps.

Le fait est qu'on entend dire tant de nouvelles de notre petite mer du Nord que tout le monde veut y aller.

Une fière femme, la directrice de la *Nouvelle Revue*, Madame Edmond Adam (Juliette Lamber) qui vient de lancer au prince de Bismarck un défi qui n'a pas encore été relevé.

La *Nouvelle Revue* ayant publié certain rapport secret de chancelier à l'empereur Frédéric, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ayant vaguement contesté cette pièce, Madame Adam adresse au puissant prince le démenti le plus formel que jamais homme ait reçu en plein visage.

"J'ai les preuves des mensonges de M. de Bismarck, écrit-elle, et si je disparaissais d'autres mains et d'autres plumes se lèveraient pour dénoncer le plus audacieux menteur des deux mondes. Dans le rapport que j'ai publié et dont le prince de Bismarck nie à tort l'authenticité, le chancelier a menti à son empereur, car les documents bulgares étaient vrais.

"Lorsqu'il a été poussé par l'empereur Guillaume Ier à jurer au czar que les documents étaient faux, M. de Bismarck a menti. En obligeant l'empereur Frédéric III à affirmer au czar que les documents bulgares étaient falsifiés le grand chancelier d'Allemagne a menti. Si je suis attaquée, je répondrai à chaque mesure par une révélation."

Madame Adam est la même qui en novembre 1885 télégraphiait au gouverneur-général du Canada, le suppliant d'accorder la grâce de Riel.

On lit dans l'*Union des cantons de l'Est* :

La victoire est certaine pour M. le Dr Thompson, candidat national dans le comté de Mégantic. Le plus grand enthousiasme règne partout dans le comté en faveur de sa candidature.

Les partisans de Johnson se comptent déja pour battus.

La semaine dernière un tory de Plessisville nous avouait à nous-même que si le Dr Thompson se présentait il serait certainement élu par une forte majorité.

Le comté de Mégantic paraît bien décidé à appuyer le gouvernement national.

Le message du président Cleveland continue à préoccuper vivement les hommes politiques, les financiers et les journaux. On semble considérer la question comme plus grave qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Dans un discours à Lewiston, Maine, M. Blaine, candidat républicain véritable à la présidence des Etats-Unis a vivement blâmé le message et s'est déclaré contre la restriction commerciale. Il se trouve ainsi en contradiction directe avec ses partisans au sénat.

M. Van Horne, président du Pacifique Canadien, dit que la mise en vigueur de la loi des représailles ferait encore plus de tort aux Etats-Unis qu'au Canada.

Sir J. A. Macdonald, qui se trouve actuellement au Cap Breton, a été fort surpris en recevant la nouvelle de la démarche de M. Cleveland. Il ne semble pas savoir au juste ce que doit faire le gouvernement.

Dans les cercles officiels à Ottawa on est d'avis que la restriction commerciale aurait pour effet de hâter la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson.

En Angleterre, on regarde la situation comme extrêmement sérieuse, à tel point qu'elle pourrait donner lieu à des hostilités. Les journaux cependant cherchent à rassurer le public.

Une dépêche de Washington annonce que le président reçoit de toutes parts des télégrammes de félicitation.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dans un de ses derniers numéros, déclare être convaincue que le général Boulanger est maintenant revenu de ses idées belliqueuses.

L'expédition du major Bartelot qui part à la recherche de Stanley se compose de 640 porteurs et de 100 soldats recrutés à Tippoo Tib. Bartelot est accompagné de trois blancs, Rose, Troupet et Samesson. Ce dernier commande l'avant-garde. On se propose de suivre pas à pas dans les traces de Stanley.

Le shah de Perse rencontrera l'empereur Guillaume à Baku le 20 septembre et fera ensuite un voyage en Europe.

La *Gazette* de Montréal prouve la mauvaise foi qui l'anime en attaquant de nouveau le premier ministre au sujet de la conversion de la dette, après que celui-ci a déclaré de la façon la plus positive qu'elle ne serait pas forcée. Tout l'échafaudage de calomnies de la feuille tory repose sur le fait que M. Mercier a prétendu, comme tous les économistes que le débiteur a le droit de payer ses dettes aussitôt qu'il lui plait, lorsqu'il n'y a pas de stipulation à ce contraire.

La santé de M. John Dillon est sérieusement compromise par suite des mauvais traitements qu'on lui fait subir dans la prison de Dundalk.

On dit que l'ex-impératrice Eugénie divisera sa fortune entre les princes Victor et Louis et la princesse Laetitia Bonaparte.

M. Rochon, M. P. P., est en tournée politique dans le comté d'Ottawa.

L'hon C. H. Tupper, ministre de la Marine et des Pêcheries, vient de prendre des mesures sévères pour empêcher les scieries de jeter la sciure de bois et autres débris dans l'eau.

Nos grands hommes du Canada sont très connus en France.

Le *Figaro* appelle M. Chapleau, M. Chaplan, et sir A. P. Caron, M. Adam Caron !

Une découverte des plus importantes vient d'être faite en France. On a trouvé le moyen de solidifier le pétrole. Le procédé est des plus simple : il suffit d'ajouter une petite quantité de savon, et de faire chauffer le mélange qui en se refroidissant, donne un produit assez consistant pour pouvoir être coupé en cubes comme les briquettes de charbon aggloméré. Cette découverte va permettre d'employer le pétrole comme combustible, ce qu'on ne pouvait faire que difficilement jusqu'ici, par suite de la difficulté du transport et de la manipulation.

M. J. P. Tardivel, rédacteur en chef de la *Vérité*, part aujourd'hui pour l'Europe. Nos meilleurs souhaits de voyage.

M. le docteur Pinault, de Minneapolis, était de passage à Quebec aujourd'hui, en route pour Rimouski, où il va voir son père qui est gravement malade.

Les honorables MM. Duhamel, Gagnon et Turcotte, sont revenus à Québec hier. En conséquence, tous les ministres sont maintenant en ville.

Des naïfs s'imaginent que les républicains des Etats-Unis vont avouer qu'ils n'ont fait ni voulu faire de l'obstruction en rejetant le traité des pêcheries. La naiveté est une belle chose.

On dit que l'ex impératrice Eugénie a manifesté l'intention de laisser toute sa fortune aux princes Victor et Louis et à la princesse Loetitia qui doit épouser bientôt le duc d'Aosta.

La Législature du Manitoba va se réunir mardi prochain, afin de ratifier le contrat du *Northern Pacific* passé avec la province. On croit que la chambre sera prorogée le samedi suivant.

Un congrès spiritualiste international se réunira à Barcelone au mois de septembre. Le vicomte Correspondant présidera. M. Flammarion, l'astronome français, et d'autres savants assisteront à ce congrès.

Notre collaborateur, M. Louis Fréchette, était en cette ville, hier.

L'HON. M. MERCIER SUR LA SITUATION

GRANDE DEMONSTRATION EN SON HONNEUR A MONTREAL

Montréal, 27.—Il y a une couple de jours les nationaux influents de la ville de Montréal, apprenant que l'hon. M. Mercier devait passer par la métropole à son retour des Cantons de l'Est, se sont réunis en comité pour lui présenter une adresse. M. Horace Boisseau fut élu président de ce comité.

Hier, vers quatre heures, à peu près 5,000 citoyens, parmi lesquels on remarquait plusieurs notabilités, sont allés rencontrer l'hon. M. Mercier à sa résidence pour l'escorter jusqu'à la gare.

Le corps de musique de la cité marchait en tête du cortège et toute la démonstration se fit avec le plus vif enthousiasme.

A la gare l'adresse suivante fut présentée :

A l'honorable M. Mercier, premier ministre de la Province de Québec,

Honorable Monsieur,

Vos amis de Montréal ont cru convenable de venir vous saluer à l'occasion de votre départ pour Québec.

Depuis longtemps ils ont éprouvé des craintes sérieuses à l'égard de votre précieuse santé. Ayant appris qu'elle s'est considérablement améliorée, ils s'empressent aujourd'hui de venir vous témoigner la joie que cette heureuse nouvelle leur a causée.

Cette démonstration toute spontanée, ce sont les jeunes gens qui l'ont organisé ; s'ils ont eu tort ne les blâmez pas trop sévèrement à cause de la pureté de leurs intentions.

Sachant qu'après quelques jours de repos cent fois mérités, vous allez vous remettre à vos durs labeurs, ils sont venus vous dire en chœur : Comptez sur nous !

Les intérêts sacrés de la province et de la cause Nationale sont en vos mains et nous avons la ferme conviction qu'ils sont en lieu sûr.

Veuillez donc agréer l'assurance de l'estime, du respect et de la confiance illimitée de ceux que vous avez conduits à la victoire et qui sont avec vous de cœur et d'âme malgré et à cause de ce qui se passe actuellement.

L'hon. M. Mercier a répondu de la manière suivante à cette adresse :

Monsieur Boisseau,

Messieurs,

Avert à la dernière heure de votre intention de me présenter une adresse, je n'ai pas eu le temps de préparer une réponse convenable et je dois me contenter de vous remercier cordialement de cette démonstration si sympathique et si spontanée.

Cependant les quelques paroles que je vais prononcer doivent être mises par écrit afin d'éviter tout malentendu et d'en empêcher différentes versions.

Je vois que vous comprenez la position et que vous acceptez la situation telle que les événements l'ont faite. La voici telle que je l'ai définie le 10 avril dernier au banquet du club national, donné à l'hôtel Windsor.

Voici les paroles que j'ai prononcées alors :

"D'ailleurs je dois déclarer que, tout en étant favorable à un libéralisme politique, modéré et restreint dans les limites posées par les docteurs que je viens de citer, nous savons respecter, et saurons défendre au besoin les principes conservateurs nécessaires à la tranquilité de l'Etat et au bonheur des familles, et que nous répudions avec énergie toutes ces dangereuses doctrines qui menacent l'ordre social, bouleversent les consciences et les sociétés, chassent Dieu de l'école et produisent des impies et des révolutionnaires.

"Je l'ai dit bien des fois, et je le répéterai ce soir, avec l'assentiment des libéraux qui m'entourent : la victoire du 14 octobre 1886 n'a pas été une victoire libérale, mais bien une victoire nationale, et le gouvernement actuel, fruit légitime de cette victoire, a été, est encore et restera, tant que j'en serai le chef, un gouvernement national ; s'appuyant avec confiance sur les honnêtes gens des deux partis, revendiquant l'honneur de la province et défendant ses intérêts ; cicatrisant les blessures que lui ont faites les régimes précédents ; oubliant les luttes fratricides du passé et demandant le concours de tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de partis, de races ou de croyances religieuses, pour consolider nos institutions et nous préparer à la réalisation des grandes destinées qu'un avenir prochain nous ménage."

Ces paroles ont été acceptées dans le temps comme l'expression de notre situation politique ; il n'y a pas lieu de les modifier. Elles sont vraies aujourd'hui comme elles l'étaient hier et comme elles le seront demain.

Restons fidèles à ces principes et nous resterons fidèles à l'alliance faite sur le Champ de Mars le 22 novembre 1885, ratifiée par le peuple aux polls le 14 octobre 1886 et sanctionnée par les représentants, à l'Assemblée législative, le 27 janvier 1887.

Je vois que vous êtes de mon avis, à cet égard, et je vous en félicite et vous en remercie. Je vous en remercie au nom du pays et vous en félicite au nom du parti national.

Respectons et faisons respecter cette alliance ; c'est par elle que nous avons triomphé et c'est par elle, et par elle seule, que nous resterons au pouvoir.

L'HON. M. LAURIER A ONTARIO

(Du *Progrès* de Windsor.)

L'hon. Wilfred Laurier, chef de la loyale opposition de Sa Majesté au Communes du Canada, est actuellement à faire un véritable voyage triomphal dans la province Anglaise d'Ontario. Partout notre distingué et éminent compatriote est acclamé, partout il est l'objet d'ovations spontanées. En présence de son imposante prestance : au son de sa voix sympathique : à la vue de son geste plein de noblesse et d'entraînement ; en écoutant cette logique claire, honnête et frappante exprimée dans une diction anglaise qui rend tout anglais orgueilleux de la richesse et de la beauté qui peuvent se puiser dans sa chère langue,—en prêtant l'oreille à cet homme d'Etat distingué qui concentre en lui toutes les puissances de l'art oratoire,—les préjugés se dissipent comme par enchantement et Laurier apparait au-dessus des masses, comme un astre national que tout canadien aime à admirer avec orgueil et enthousiasme. C'est là le prodige qui s'opère depuis quelque temps, partout où passe notre chef distingué,—les patriotiques jalons d'un véritable et grand esprit national marquent partout au sein des populations d'Ontario, la puissante impression de son passage.

(De l'*Interprète* Prescott)

Impossible de se dissimuler ou de vouloir nier effrontément que la réception faite à M. Laurier par les anglais de notre province dépasse de beaucoup toutes celles montées autrefois en l'honneur de quelques-uns de nos compatriotes.

Il a bien été organisé quelques assemblées publiques où parlèrent quelques Canadiens en anglais, mais jamais les anglo-saxons d'Ontario se sont lancés avec un pareil enthousiasme pour accueillir un des nôtres.

Le voyage de M. Laurier a été un triomphe, une ovation sans précédent.

Il a fallu plus que vingt ans de discours pour désillusionner nos populations d'autres origines et leur faire apprécier le talent et la force d'un Canadien-Français.

Les journaux torys comme leurs partisans partout se répandent en éloges sur la valeur du député de Québec-Est et chef de l'opposition au Canada.

Ils l'ont acclamé malgré eux et l'élan a été presque général sur le long trajet de M. Laurier à travers l'ouest,

Ce n'est pas le seul triomphe politique que nous y voyons et qui nous charme, mais c'est le plaisir que nous cause le succès d'un des nôtres auprès des nationalités rivales.

Le triomphe de M. Laurier parlant une langue étrangère doit réjouir toute sa race.

C'est surtout à ce point de vue que nous y applaudissons.

Aux pieds de la tribune comme sur les trétaux notre éminent compatriote a mérité les éloges de ses adversaires et les journaux anglais parlent en ces termes de lui :

"Dans les relations sociales il est aussi affable et aimable que brillant et superbe à la tribune. Il a ce don de gagner spontanément l'estime et la confiance qui n'est pas dévolue à un si haut dégré que par un bien petit nombre de nos hommes politiques. Pourquoi ? parce que chez lui il n'y a pas de prétention, C'est un politique courageux et un homme humain ; tous ses mouvements et ses paroles portent le cachet de l'originalité de son caractère.

M. Laurier a aussi dans madame Laurier une admirable auxiliaire ; par ses manières gracieuses et ses bonnes paroles, elle sait gagner le cœur de tous ceux qui ont le privilège de faire sa connaissance."

Ces éloges de l'organe en chef du parti, que nous reproduisons, sont même atténuées ici Elles démontent un véritable enthousiasme et prouvent surabondamment la popularité immense, solide, que s'est acquise M. Laurier chez la population anglaise d'Ontario.

Toronto 27— L'hon M. Laurier s'est rendu de Mount Forest à St Thomas samedi et a été accueilli avec enthousiasme tout le long de la route.

DERNIERES DEPECHES

Occupation de Massouah

L'ALLEMAGNE ET LE DANEMARK

Paroles de Guillaume II

LES RECOLTES EN EUROPE

Berlin, 27 août.—Les journaux officieux de Berlin disent que l'occupation de Massouah par l'Italie ne compromettra pas le maintien de la paix. Ils prétendent que les questions orientales ne doivent être considérées qu'au point de vue des capitulations, de l'ordre et de la paix. Si la France finit par se convaincre que, dans des incidents comme l'annexion de Massouah, l'Italie est soutenue par des puissances commandant le respect le monde ne verra plus, peut-être, la répétition de l'attitude prise par la France dans cette circonstance. Ils disent que l'entrevue du prince de Bismark et de M. Crispi consolidera de plus d'un côté les relations des puissances européennes.

Le roi de Danemark a Berlin

Berlin, 27 août.—Le roi de Danemark, accompagné de son frère, le prince Jean, est arrivé ici aujourd'hui. L'empereur Guillaume et le prince Henri l'ont reçu à la gare. Une garde d'honneur formait la haie sur le quai de débarquement. Lorsque le roi Christian et son frère sont descendus de wagon la musique a joué l'air national danois. L'empereur et le roi se sont embrassés plusieurs fois. La route conduisant au château était encombrée par une foule enthousiaste qui acclamait les souverains au passage.

Un discours de Guillaume II

Berlin, 27 août.—En répondant, hier soir, à l'adresse du prince Albrecht, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'empereur Guillaume s'est exprimé ainsi : "Je suis d'avis que le roi de Prusse doit montrer par des signes extérieurs qu'il est membre de l'ordre de Saint Jean. La grande tâche qui m'incombe dans le domaine du développement mental de mon peuple ne peut être accomplie que si j'ai l'appui des hautes classes de la société, de ma noblesse. J'espère qu'avec l'aide de l'ordre de Saint-Jean je parviendrai à élever les sentiments religieux et la moralité de mon peuple conformément à l'idéal que je me suis formé."

Les recoltes en Europe

Londres, 27 août—Depuis longtemps l'Europe n'a pas eu une aussi mauvaise récolte de blé que celle de cette année. En Angleterre, on estime que le rendement sera de vingt-cinq pour cent au-dessous de celui de l'année précédente.

Le déficit sur le continent est presque aussi sensible. La France ne compte que sur une récolte de 86,000,000 d'hectolitres, tandis que celle de l'année dernière atteignait le chiffre de 110,000,000. En Italie le déficit de la récolte du blé est de vingt pour cent.

En Allemagne, la moisson est tardive. On craint que la récolte du seigle ne tombe à trente pour cent au-dessous de la moyenne. En Roumanie la situation est la même qu'en Allemagne.

En Russie, au contraire, la récolte est supérieure à celles des trois dernières années. Dans l'Inde anglaise on s'attend à une récolte moyenne de 253'000,000 de boisseaux.

Les produits canadiens

Londres, 27 août.—Les produits canadiens sont en grande demande ici ; les qualités de toutes espèces d'articles donnent grande satisfactions parmi les riches et les pauvres. La vente des pommes canadiennes augmente d'année en année sur les marchés de Londres. Les jambons fumés venant du Canada obtiennent une grande vente. Un importateur en a vendu cinq mille dans cette saison et vient de faire une grosse commande. Le fromage canadien est aussi en grande demande et se vend 14 cents la livre.

L'opinion générale des consommateurs est que le fromage canadien est aussi bon, sinon meilleur, que les fromages anglais et américains de première qualité.

NOUVELLES DU MANITOBA

Le fameux contrat

Resolution de la Chambre de Commerce

Caucus ministeriel

La temperature etc

Winnipeg, 27 août.—La Chambre de Commerce s'est réunie aujourd'hui et a adopté une résolution à l'effet que le chemin de fer de la rivière Rouge étant construit pour favoriser la compétition dans les taux de transport, il serait dangereux de le louer à des conditions qui seraient de nature à créer un nouveau monopole.

On est généralement d'opinion que le nouveau contrat intervenu entre le gouvernement et le Pacifique Nord est de nature à rencontrer cette objection qui est la plus grave ainsi que toutes les autres. Le texte n'en est pas encore connu, mais il sera donné à un caucus ministériel qui doit avoir lieu ce soir.

—415 immigrants sont arrivés ici la semaine dernière.

—Behan, le meurtrier de William Gingras, a été libéré sous caution. Son acte n'a pas été volontaire, dit-on.

—La température est chaude, sèche et favorable aux moissonneurs.

ECHOS DE LA CAPITALE

Un nouveau chevalier tory

Que font donc les ministres federaux

Deces d'une religieuse, etc

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Ottawa, 27—L'honorable M. Thompson, ministre de la Justice, a reçu une dépêche de lord Salisbury lui annonçant qu'il a plu à Sa Majesté de lui conférer le titre de chevalier commandeur de St-Michel et de St-George, en récompense des services rendus pendant la négociation du traité des pêcheries.

—On parle de M. Robert Young, conseiller législatif du Nouveau-Brunswick comme le successeur au sénat de feu l'honorable M. Ferguson de Bathurst.

—Il n'est pas probable que lord Stanley de Preston puisse se rendre à Ottawa pour distribuer les médailles aux concurrents heureux de l'association de tir de la Puissance.

— La révérende sœur Marie du Sacré-Cœur, fille du colonel Panet, sous-ministre de la Milice, est décédée hier au couvent des Sœurs-Grises de cette ville.

— Le gouvernement fédéral a décidé de consacrer $ 5,000 à la construction d'un pont sur la décharge du lac Leamy, situé près de Hull du côté nord de la rivière Ottawa.

—On s'étonne beaucoup que presque tous les ministres soient absents de la capitale pendant une crise aussi sérieuse que la présente et lorsqu'une action immédiate peut devenir à chaque instant nécessaire pour soustraire le pays à ce que Sir Charles Tupper a appelé la plus grande calamité qui pourrait affliger le pays.

L'état de choses actuel nous fait penser à la première invasion fénienne, alors que le chef du gouvernement s'est retiré chez lui et a refusé de donner son opinion sur les moyens à prendre pour protéger les citoyens.

NOUVELLES DE MONTREAL

La demonstration de dimanche

Gabriel Dumont a Berthier

Accident fatal sur le C. P. R.

Pique-nique politique Montreal-Est etc

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Montréal, 27 août—La démonstration donnée hier en l'honneur du premier ministre eu un succès complet. Près de 5000 personnes y ont pris part.

L'ouragan qui s'est abattu sur la ville, hier matin, a causé des dommages considérables à la campagne autour de Montréal.

—Gabriel Dumont s'est rendu à Berthier vendredi soir, sur l'invitation des citoyens de l'endroit. Pendant son séjour à Berthier il a été l'hôte de M. Pelland, père de M. O. Pelland, avocat. Dans la soirée il a été l'objet d'une magnifique démonstration.

Plusieurs centaines de citoyens sont venus lui serrer la main et lui souhaiter la bienvenue.

Gabriel Dumont a raconté les causes de la rébellion du Nord-Ouest. Il a été écouté avec intérêt et fréquemment applaudi. Gabriel Dumont est revenu samedi à Montréal. Son livre sera prêt dans quelques jours et sera immédiatement mis en vente. Le commandant métis a déclaré qu'il partirait pour le Nord-Ouest à la fin septembre prochain

—Les bleus ne tarderont pas à engager la lutte dans Montréal-est. Déjà plusieurs jeunes gens font le travail des listes et distribuent les adresses des électeurs. L'officier rapporteur M. T. de Lormier a reçu avis de se tenir prêt.

—Les jeunes libéraux de Montréal ont décidé d'organiser un grand pique-nique politique qui aura lieu à Otterburn park au commencement de septembre. L'hon. M. Laurier et Sir Richard Cartwright seront invités à y adresser la parole.

—M. l'Abbé Colin, supérieur de St-Sulpice a été sérieusement malade ces jours derniers.

—Un sérieux accident est arrivé samedi soir à St-Martin.

Le train de 8 h. arrivant de Québec passait justement au chemin qui conduit au pont Viau, lorsqu'on fit signe à l'ingénieur d'arrêter,

Le train fut relenti dans sa course, puis s'arrêta. Quelques personnes qui avaient vu un homme renversé près du chemin, lors du passage de l'engin, firent alors des recherches sur la voie. De fait, à quelque pas de l'engin un homme avait été renversé, ayant subi de sérieuses blessures. On croit même qu'il y succombera. Son nom est Barthélemi Dufresne.

—Une grande assemblée des électeurs du Coteau St Louis est convoquée pour demain soir.

M. Chs. Champagne, M. P. P., adressera la parole pour rendre compte de sa conduite à la dernière session.

Sir J. A. Macdonald

Sidney, C. B., 27 —Sir John et lady Macdonald sont partis d'ici aujourd'hui en route pour Ottawa. Avant leur départ, quelques-uns de leurs amis leur ont présenté une adresse. En répondant, sir John a promis de revenir l'année prochaine.

L'AQUEDUC DE ST SAUVEUR

Le conseil municipal de St Sauveur s'est réuni vendredi dernier, afin de discuter de nouveau la question de l'aqueduc. Les deux soumissions qui sont actuellement devant le conseil ont été discutées, et finalement il a été résolu que le greffier du conseil notifierait le conseil municipal de Québec d'avoir avec celui de St Sauveur une nouvelle entrevue au sujet de cette importante transaction.

Nouvelles

A LA CITADELLE

Les personnes suivantes ont eu l'honneur de dîner à la citadelle samedi dernier :

L'hon. J. Blanchet et Madame Blanchet, l'hon juge Routhier. Mde Routhier et Mlle Routhier, M. Mde et Mlle Thomson, Mde Levey et Mlle Boxer, le major et Mde Elton Prower, M. et Mde F. Lessard, l'hon. F. J. et Mde Flynn, le commandant et Mde Ashe, Mellee Ashe et Crate, M. et Mde E. J. Prince et le major Wilson.

UNE VACHE TUEE PAR LA FOUDRE

La foudre est tombée, dimanche soir à Beauport sur une vache qui a été tuée L'animal appartenait à M. Michel Giroux de cet endroit.

ECOLE ST ROCH

Classe commerciale

Pour le bien des nombreux élèves qui fréquentent les écoles des chers Frères de St Roch, une classe commerciale vient d'être établie par M. le curé dans la nouvelle Ecole de cette paroisse, et cette classe est appelée à rendre de grands services aux maisons de commerce.

L'objet de cette classe spéciale est :

1° De hâter les progrès des élèves qui n'ont plus qu'un temps limité à donner à leur études ;

2° De fournir, sans grandes dépenses, à ces mêmes élèves, les moyens d'acquérir des connaissances plus complètes relatives au commerce, et surtout la pratique de la langue anglaise devenue indispensable.

Prix annuel :

$28.00 payables en 4 termes :
Le 1er septembre,
Le 15 novembre,
Le 1er février,
Le 15 avril.

Pour plus amples informations, s'adresser au Frère Directeur.

j e—2fs

CONCOURS ANNUEL DE TIR

Le concours annuel de l'Association de Tir du 9me Bataillon V. Q., aura lieu jeudi le 13 septembre au Camp des Ingénieurs, à Lévis, à 10 heures a. m.

Par ordre :

ALFRED FAGES,
Capitaine.

j e—2fs

ERRATUM

C'est bien M. Hubert Morin, et non M. Hubert Martin, comme on nous l'a fait dire samedi dernier, qui a entrepris la construction du presbytère des Trois-Pistoles.

LE NEUVIEME

Le concours de tir annuel du neuvième bataillon aura lieu cette année le 13 septembre au camp des ingénieurs, à Lévis. Si le concours n'a pas lieu sur les battures de Beauport, comme d'habitude c'est que le talus construit en rapport avec le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, se trouve directement à passer entre les blancs et les portes où d'ordinaire se placent les tireurs. Nous publierons les noms de ceux qui auront remporté des prix.

EGARE

Hier matin la police a été informée qu'un cheval attelé à une voiture de famille avait été trouvé errant dans les rues du village de Sillery.

L'AFFAIRE LIPPE

Le nommé Lippé, accusé de viol est toujours en prison en attendant que son avocat ait préparé la demande d'admission à caution. Cette demande sera probablement faite ce matin, alors que Son Honneur le juge Chauveau sera de retour.

SERVICE FUNEBRE

Un service de requiem a été chanté hier matin à Roberval, lac St-Jean, pour le repos de l'âme de M. Joseph Marcoux mort dans le mois de janvier, victime d'un accident.

Ses confrères de la fanfare de Beauport qui sont allés en excursion samedi au lac St-Jean, ont profité de cette occasion pour retarder leur retour d'une journée, afin d'assister à ce service solennel.

PAS CONTENT

Hier matin, entre neuf et dix heures, ceux qui passaient rue St-Pierre ont été attirés par les cris d'un nommé Joynt, de la rue Champlain, qui après s'être enivré, a commencé à mener le diable à quatre dans un restaurant tenu par un nommé McKibbin.

Ce dernier ennuyé du tapage que faisait maître Joynt, envoya quérir des constables. Joynt qui pour cause n'aime pas les policiers fit toute la résistance possible et il fallut quatre constables pour conduire ce forcené au poste, où, quelques instants après il cuvait son whiskey.

Il y aura entrevue entre le Recorder et lui ce matin.

FUNERAILLES D'UN TYPOGRAPHE

Dimanche, à l'église N.-D. de Lévis, a eu lieu à 8 heures a.m., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Télesphore Roy, typographe.

Tous les membres de l'Union typographique de Lévis et de Québec, portant leurs insignes de deuil, s'étaient fait un devoir d'y assister.

La levée du corps et l'absoute ont été faites par le Révérend M. Beaulieu, du collège de Lévis, et le service a été chanté par le Révérend M. Télesphore Lachance, du collège de Lévis, cousin du défunt.

La sépulture a eu lieu au cimetière Mont-Marie.

ACCIDENT

Un jeune homme de St-Roch de Québec, nommé Côté, a été victime d'un pénible accident dimanche soir sur la route de Charlesbourg.

Il revenait seul dans une voiture quand un violent coup de tonnerre effraya son cheval qui prit le mors aux dents. Le jeune homme fut jeté en dehors de la voiture et dans sa chute se cassa un bras.

Il fut ramassé par quelques jeunes gens qui revenaient à la ville, qui le conduisirent à sa résidence, où un médecin fut mandé en toute hâte.

MORT SOUDAINE

M. Paul Leblanc, de Saint Sévère, était à travailler dans son champ, lundi, lorsque fatigué, tout en sueurs, il ressentit le besoin de boire. Le malheureux alla s'abreuver à une source d'eau froide comme de la glace. A peine eut-il bu quelques gorgées d'eau, qu'il fut atteint de violentes douleurs d'estomac. Il eut juste le temps de se rendre chez un voisin nommé Boisvert chez qui il demanda d'aller chercher le curé. Quand M. le curé arriva, M. Leblanc était mort.

HORRIBLE ACCIDENT

Le 17 courant, un terrible accident est arrivé dans la paroisse de South Derham. Louis Martel, chauffeur au moulin de Ban Martel, s'est fait prendre le bras gauche en voulant mettre une courroie sur une poulie en mouvement. Le membre a été totalement arraché et après trois longs jours d'atroces souffrances, le malheureux rendit le dernier soupir M. Louis Martel était un honnête ouvrier, âgé de 79 ans.

ECOLE DU PATRONAGE

La rentrée des classes de l'école académique du Patronage aura lieu vendredi, 31 courant.

COURSES

Il doit y avoir des courses de chevaux sur l'hippodrome St Charles mercredi et jeudi prochain.

VOL SACRILEGE

Ces jours derniers des voleurs ont brisé un tronc dans l'église du Cap Santé, et ont enlevé le contenu destiné aux pauvres.

LE PLUS EN DEMANDE

Ce qu'il y a de plus en demande dans le moment, ce sont les effets dont les prix sont réduits au No 240 rue St Jean. Plusieurs lignes tendent déjà à disparaître, mais voilà que les étoffes pour habillements d'hommes sont offertes à des prix presqu'incroyables ; l'étalage porte des prix tout-à-fait surprenants et les patrons sont en nombre pour satisfaire tous les goûts. C'est le moment ou jamais de se procurer un pantalon de choix à bon marché. Retardons le moins possible.

E. J.

ECHAPPE BELLE

Dimanche matin, un homme s'était aventuré, seul, dans un léger esquif sur la rivière St.-Charles, quand tout à coup il perdit l'aviron qu'il tenait à la main. Voulant se pencher sur le bord de l'embarcation pour s'en emparer, il perdit l'équilibre et tomba à l'eau.

Il se serait certainement noyé si deux hommes de l'équipage d'une goélette qui se trouvait près de là, voyant le danger qui le menaçait, volèrent à son secours. Il fut ramené sur le rivage.

BAGARRE

Une bagarre a eu lieu près du marché Champlain samedi soir entre plusieurs individus : l'un d'eux se préparait à faire jouer le pistolet, quand la police intervint.

PRIERES PUBLIQUES

Vendredi matin et hier matin tous les prêtres qui sont actuellement en retraite ont fait une procession dans la Basilique, récitant les prières d'usage afin de demander à Dieu de bien vouloir faire cesser le temps affreux qui depuis près de trois semaines, met en grand péril la récolte par toute la province. A chaque occasion Son Eminence a célébré la Sainte Messe.

LA RETRAITE

Ce matin finira la retraite de MM. les curés de l'archidiocèse. Mardi prochain, en huit commencera celle de MM. les vicaires.

LA POUDRE D'ESCAMPETTE

Depuis déjà assez longtemps un juif du nom de Schynman faisait affaire à St Roch sous la raison sociale de K. Harris & Cie. Cet individu vendait des vêtements pour hommes et garçons et semblait réussir assez bien, mais depuis jeudi il n'a pas été revu à son magasin. Deux de ses plus forts créanciers justement alarmés en apprenant cette nouvelle descendirent à Québec. Ce sont M. Parker, de la maison Parker & Cie. et M. Rafter, de la maison Rafter & Cie. Ces deux maisons ont leur bureau d'affaire à Montréal. Les représentants de ces deux maisons sont accompagnés de leur avocat, M. Mackie, de la société Atwater & Mackie.

La maison Rafter est intéressée au montant de $600 et la maison Parker pour $2000. Une maison de Québec est aussi créancière pour au moins $1,500. Nous ne savons pas encore quels sont les autres intéressés.

Il appert qu'au fond de tout cette machine il y a une femme, celle de Schynman qui grâce à l'influence qu'elle avait sur des montréalais bien connus, a réussie à faire donner à crédit des marchandises à son mari.

Hier matin un des commis de K. Harris & Cie a pris une action avec saisie-gagerie.

Bulletin Maritime

27 août.

Steamers arrivés aux ports étrangers.

Steamers	arrivés à	venant de
City of Chester	New-York	Liverpool
Hammornia	Plymouth	New-York
Umbria	Queenstown	"
Etruria	New-York	Liverpool
Jan Breydel	Anvers	New-York
La Bretagne	New-York	Hâvre
La Bourgogne	Hâvre	New-York
Persian Monarck	Hâvre	"
City of New-York	Queenstown	"

Le steamer Siberian, venant de Glasgow avec 29 passagers de chambres, 27 intermédiaires et 21 d'entrepont est arrivé dans notre port ce matin.

Le steamer Sarnia, capt Gibson parti Liverpool le 17 du courant avec 73 passagers de chambre, 23 intermédiaires et 144 d'entrepont est passé à la Pointe au Père à 1.45 p. m. hier, et est dû dans notre port aujourd'hui.

Le steamer Cynthia capt Taylor, venant de Glasgow, est passé à la rivière Martin hier. On croit qu'il apporte le nouvel arbre de couche pour le steamer Alcides qui est dans le bassin de radoub.

Le steamer Polino, capt Lachance venant de St Jean Terreneuve est arrivé dans notre port hier matin et a continué pour Montréal.

Le navire St Albans, parti de Liverpool en destination de Québec, est passé à Holyhead le 21 du courant.

Le remorqueur Rival, est arrivé à Montréal samedi après-midi avec la barque Nebo, et deux barques de Sorel.

Le navire Kinburn, venant de Montréal, est parti hier matin pour la mer, remorqué par le Dauntless.

Le steamer allemand Cassius, a obtenu 25s pour une cargaison de madriers à Liverpool.

Les steamers Ashdene, à 2 h. p. m., Aline, à 2.30 h. p. m., sont tous deux arrivés de Montréal, et ont continué leur voyage pour aller prendre des cargaisons de charbon.

Les steamers Danish Prince, à 2 h. p. m., Soldier Prince, à 5 h. p. m., Cacouna à 6.30 h. p. m., et Norrona, à 8 h. p. m., sont tous arrivés de Montréal samedi et ont continué leur voyage pour aller chercher des cargaisons de charbon.

Le steamer Highland Prince, est arrivé dans notre port hier matin avec une cargaison de charbon pour la compagnie de steamers Allan. Il fera un autre voyage pour la même compagnie.

La barque Martin Luther, a cassé sa vergue de misaine vendredi dernier et devra en recevoir une nouvelle.

Le steamer Otter, est parti samedi à 9 h. a. m., pour la Pointe aux Esquimaux et les ports intermédiaires. C'est son 9e voyage de la saison.

La goëlette J. W. White a été entrée dans le bassin de carénage Davies, samedi matin. Elle y sera inspectée et subira des réparations.

La goëlette Lady Belleau a été convertie en navire de naufrage. On l'a munie d'une machine à vapeur et d'une hélice.

La goëlette Marie Rose a été affretée pour se rendre à Montréal et y prendre une cargaison de provisions pour Terreneuve.

La barque Amaranth, partie depuis 80 jours de Montevideo, est arrivée dans notre port hier matin, à la remorque du Florence.

Le navire Mount Pleasant et le brigantin Bessie Louise sont arrivés dans notre port hier matin, remorqués par le vapeur Lake. Le capitaine Smith du Bessie Louise rapporte qu'il a essuyé du gros temps dans le golfe et un véritable ouragan à l'île d'Anticosti, mardi dernier.

Le bateau phare de la Traverse qui a sombré l'automne dernier a été amené de St Jean Port Joli hier matin et conduit à l'anse Wolfe où il sera mis en cale-sèche.

La barque Arago est arrivée au Saguenay où elle prendra sa cargaison.

La barque Magdalena est arrivé de Cap Laroche, à 5 a m hier, à la remorque de l'Aurélie et a été entrée dans le bassin Louise où elle prendra une cargaison.

Arrivés dans notre port

26 août.

St Poline, Lachance, Cow Bay, Bros et cie, charbon.
—Highland Prince, Harvey, Sydney, Allan, Rae et cie, charbon.
—Wylo, Miller, Sydney pour Montréal, charbon.
—Edmondsfey, Gibsons, Glace Bay pour Montréal, charbon.
Barque Amaranth, Cringle, Montevideo.
Navire Mount Pleasant, Pedersen, Greenock.
Str Bratsberg, Neilsen, Sydney pour Montréal, charbon.
Brigantine Bessie Louise, Smith, Barbades.

ACQUITTÉS

26 août.

Nathan, 105, Hamel, New-York, Gravel Lumber Co., Etchemin.

EN CHARGEMENT.

26 août.

Goëlette Lady Belleau, Caouette, rivière Pentecôte, Gagnon et frére.
—Marie Rose, Bouchard, Montréal, Geo Paterson.
Str Parisian, Smith, Montréal, Allan, Rae et cie.
Barque Martin Luther Jorgensen, Leith, patron.
Barge de canal J C Saunders, Dragon, New-York, Gravel, Lumber Co.
—Nathan, Hamel, New-York, Gravel Lumber Co.

Douane

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 25 août est de $2710.57.

HARDES FAITES

IMMENSE REDUCTION!

Le plus beau Job de Hardes Faites encore offert au public

La Maison D. Drolet,

qui, comme on le sait, n'a pas besoin de réclames pour démontrer au public la modicité de ses prix dans toutes les lignes de marchandises sèches en général, désire attirer plus spécialement l'attention des acheteurs sur le plus beau job de hardes faites qui se soit offert à Québec.

M. D. DROLET, dont on connait du reste l'activité et les efforts louables, pour ne pas se laisser surpasser par personne dans son commerce, à pu se procurer, à des prix excessivement bas, un immense assortiment de hardes faites de toutes nuances et de toutes grandeurs, pour satisfaire tous les goûts et toutes les bourses.

La Maison D. Drolet ne promet pas aux acheteurs des habillements de $25.00 pour $8, ni autres vantardises de ce genre, mais à tous ceux qui ont besoin de hardes faites, nous dirons amicalement :

Allez chez D. Drolet, et vous serez émerveillés des prix, patrons qualité, coupe et fini de ce grand job qu'il annonce.

Au public de se convaincre, par une visite à l'établissement D. Drolet, de l'exactitude de ce que nous avançons.

D. DROLET,
203, Rue St Joseph,
ST ROCH, QUEBEC

16 juillet.— E. J. 1m.

Téléphone No 334.

COLLEGE ST MICHEL
DE BELLECHASSE

La rentrée des élèves du collège industriel et commercial de St Michel de Bellechasse, aura lieu lundi, le 3 septembre prochain.

Une attention toute spéciale est donnée à l'anglais et à la tenue des livres.

L. A. DÉZIEL, Ptre,
Directeur.

St Michel, 24 août 1888.

ej

OUVERTURE DES CLASSES

Les Sœurs de la Charité de Québec, nous prient d'annoncer que leur pensionnat de petits garçons, ainsi que leurs classes d'externes s'ouvriront lundi, 3 septembre prochain.

La salle d'asile s'ouvrira un peu plus ar .

21 a. 1888—e j 3fs

—AVIS—

IMPORTANT

AAFIN D'ÉCOULER AUSSI VITE que possible tout mon *stock* d'été et de donner la place au plus grand étalage de

PARDESSUS

— ET DE —

MARCHANDISES D'AUTOMNE

qui aient jamais été exhibés à Québec et même dans la Puissance du Canada, je me suis décidé de réduire les prix de mes marchandises à un taux qui aura lieu d'étonner mes meilleurs amis, qui sont nombreux et mes plus grands ennemis, que je veux gagner à moi, fussent-ils les plus récalcitrants. Je vous assure mes amis que cela est entièrement du à la manière honnête, loyale et directe avec laquelle je traite mes amis et les maisons où j'achète mes marchandises.

Ces prix réduits ne sont que pour d'ici à la fin du mois, le premier arrivé sera le premier servi. Comprenez-vous ?

Il n'est pas nécessaire de publier le prix, tout le monde connait le bas prix étonnant pour lequel j'offre des vêtements de toute espèce et de toute qualité. Tout le monde à Québec sait aussi que je ne change jamais mes prix qui sont marqués en chiffres ordinaires et sont attachés à chaque vêtement qu'il y a dans mon magasin ; en conséquence, il est évident que,

Je pense ce que je dis

— ET —

Je dis ce que je pense

Venez jugez par vous-mêmes. Je le répète encore, vous serez étonnés des bons marchés auquel j'offre les vêtements

Pour hommes,
Pour jeunes gens
et pour enfants.

K. HARRIS,

Nouveau magasin de vetements a bon marche

116 RUE St JOSEPH
QUEBEC

Province de Quebec

Département des Terres de la Couronne

SECTION DES BOIS ET FORETS

Québec, 9 août 1888.

Avis est par le présent donné, que conformément aux dispositions de l'Acte 36 Victoria, chapitre 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, mercredi, le 17 octobre prochain, à 10½ A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir :

Agence du Haut Ottawa

Location No 7, 1er rang Bloc A.	16½ milles carrés
" " 8, " "	16 "
" " 9, " "	29½ "
" " 11, " "	40 "
" " 12, " "	37¾ "
" " 10 2e rang	50 "
" " 11, "	50 "
" " 12, "	50 "
" " 4, 3e rang	50 "
" " 3, "	52 "
" " 4, "	50 "
" " 5, "	50 "
" " 6, "	50 "
" " 7, "	50 "
" " 8, "	50 "
" " 9, "	50 "
Location No 10, 3e rang Block A.	50 milles carrés.
" " 11, " "	50 "
" " 12, " "	50 "
Location No 502, Rivière Coulonge	3 "
" Arrière, Rivière Gatineau	58 "
" Ile Calumet	8¾ "

Agence du Bas Ottawa

Location L Rivière-Rouge	25 milles carré
Location Canton Beresford	6¼ "
Location Canton Chertsey	9½ "
Total	40 5/6 "

Agence de la Chaudière

Location Canton Langevin No 2	38 milles carrés.
" " " No 3	29 "
Total	67 "

Agence de Montmagny

Location Canton de Bellechasse	9¾ milles carrés

Agence de St Maurice

Location Batiscan No 7 Est	24 milles carrés.

Agence de Rimouski

Location arrière Rivière Humqui	8 milles carrés.
" Nemtayé No 2	48½ "
" arrière Awantjish	38 "
" Rivière Causapscul No 1 Nord	6 "
" Canton Saint Denis	15 "
Total	105½

Agence du Lac St Jean

Location Rivière Petite Péribonka No 120	25 milles carrés.
" Rivière Petite Péribonka No 121	50 "
" Rivière Petite Péribonka No 122	50 "
" Rivière Petite Péribonka No 123	50 "
" Rivière Petite Péribonka No 124	50 "
" Rivière Petite Péribonka No 125	40 "
" Rivière Péribonka No. 126	42 "
" Rivière " " 127	50 "
" Rivière Mistassini " 128	2 "
" Rivière au Iroquois No 129 "	15 "
" Rivière Ha! Ha! No 130	10 "
" Rivière Shipshaw " 61	9 "
" Ouiatchouan Est " 131	12 "
" Ouiatchouan " " 132	13 "
" Ouiatchouan Ouest " 133	13 "
" Ouiatchouan " " 134	8½ "
" Arrière Ouiatchouan Ouest No 135	16 "
" Arrière Ouiatchouan Ouest No 136	20 "
" Lac des Commissaires sud-est No 137	30 "
Location Arrière Lac des Commissaires sud-est No. 138	20 milles carrés.
" Lac des Commissaires sud-ouest No 139	24 "
" Arrière Lac des Commissaires sud-ouest No 140	20 "
" Metabetchouan No 141	37 "
" Metabetchouan " 142	25 "
" Lac Kiskisuik " 143	18 "
" Metabetchouan " 144	40 "
" Lac Kamamintigongue No 145	36 "
" branche N. E. de la rivière Ste Marguerite No 146	79 "
" N.E. de la rivière Ste Marguerite No 147	89 "
" canton Ducreux No 148	53½ "
" canton Dequen No 149	12½ "
" canton Dequen No 150	23 "
" canton Dequen No 151	23 "
Location rivière Pikauba No 152	18½ milles carrés.
" arrière rivière Péribonka est No 153	34 "
" Canton Boileau No 154	32½ "
" canton Boileau No 155	13 "
" canton L'Allemant No 156	16 "
" canton Ferland No 157	4½ "
" canton Ferland No 158	13 "
Total	1146½

Agence Grandville

Location No 1, 1er rang, Est Lac Témiscouata,	36 milles carrés.
" Canton de Parke No 1,	24 "
" " Raudot,	6¾ "
" " Demers A,	6¾ "
" " " B,	18 "
" " Armand,	19 "
" No 45 Rivière St François,	14 "
" No 46 "	16½ "
" No 47 Rivière Noire,	38 "
Total,	178 5/6 "

Agence de Bonaventure

Location Ruisseau Tom Ferguson	16 milles carrés.
" Rivière Escuminac	9 "
" Ruisseau Glen	2 "
" Ruisseau Marshall	3¼ "
" Rivière André	4½ "
" Canton de Carleton	1 "
" Canton de Hope sud	5 "
" Rivière Nouvelle No 2	50 "
" " No 3	24 "
" " Branche Ouest	30 "
" Arrière Rivière Nouvelle Ouest.	10 "
" Arrière Rivière Nouvelle Est	16 "
" Rivière Maun Est	25 "
" " Ouest	25 "
	220 7/12 "

Agence du Saguenay

Location arrière Caillière	18 milles carrés
" Canton Sagard	31½
" Nord Est de N. E. Branche de Rivière Ste Marguerite	15 "
" Tadoussac Est	5 "
" Rivière Manitou No 1 Est	30
" Rivière Manitou No 2 Est	30 "
" Rivière Manitou No 3 Est	30 "
" Rivière Manitou No	
" Rivière Manitou No 2 Ouest	30 "
" Rivière Manitou No 3 Ouest	30 "
" Canton Saguenay Est	32 "
" Rivière Grande Trinité No 1 Est	50 "
" Rivière Grande Trinité No 2 Est	50 "
" Rivière Grande Trinité No 1 Ouest	50 "
" Rivière Grande Trinité No 2 Ouest	50 "
Location Petite Trinité No 1 Est	14 milles carrés.
" Petite Trinité No 2 Est	14 "
" Petite Trinité No 1 Ouest	14 "
" Petite Trinité No 2 Ouest	14 "
" Rivière Calumet No 1 Est	25 "
" Rivière Calumet No 1 Ouest	25 "
" Canton Laflèche	18 "
" No 36 Petite Bergeronne Ouest	7 "
" No 1 Est Petite Bergeronne	4 "
Total	614½ milles carrés

Agence de Gaspé

Location, Baie de Gaspé Sud	11 milles carrés
" Baie de Gaspé Nord	12½ "
" Canton Blanchet	9 "
" Rivière York Nord	8 "
" do Sud	6 "
" Sydenham Sud	22 "
" Canton Rameau	21¾ "
" Canton Malbaie Sud	4 "
" Rivière St Jean No 1 Sud	12 "
" do do 2 do	10 "
" Rivière St Jean Nord	14 "
" Riv. Dartmouth Sud	21 "
" " Nord	19 "
" Arrière rivière Dartmouth Nord	31 "
Total	200 5/12

CONDITIONS DE LA VENTE

Les locations dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente, à une mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Ces locations seront adjugées aux plus haut enchérisseurs.

Le prix d'achat et la rente foncière de la première année par mille carré, devront être payés, dans tous les cas, avant l'adjudication finale, autrement la vente sera nulle et non avenue.

Les locations une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les terrains ci-dessus désignés, sont déposés au département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au Bureau des Agents pour ces locations, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

E. E. TACHE,
Assistant Commissaire
des Terres de la Couronne.

N. B.—D'après la loi, les journaux nommés à cet effet, par Ordre en Conseil, sont les seuls autorisés à publier cet avis.

Compagnie du gaz de Quebec

AVIS

Les consommateurs de gaz et le public sont informés par les présentes que les tubes de service, les conduits des compteurs et les compteurs pour l'approvisionnement du luminaire, du chauffage et de la cuisson au gaz seront fournis gratuits.

Le gaz pour la cuisson et le chauffage sera fourni par des compteurs spéciaux à $1.25 par mille pieds net.

Poêles de cuisson et de chauffage au gaz, fers perfectionnés pour chapeliers et tailleurs, bûches de gaz et feux de grille en exposition et en vente au bureau de la compagnie.

Entrez les voir fonctionner Usines du Gaz, Québec,
13 août 1888.

e. 1s.

PIANOS & HARMONIUMS

ARTHUR LAVIGNE

Editeur de Musique

IMPORTATEUR DE

PIANOS

— ET —

Orgues-Harmoniums

DES CELÈBRES MANUFACTURES DE

**Kranich & Bach,
Mason & Hamelin,
Lansdowne,
Wheeloch & Co.,
Baus & Cie.
etc., etc., etc.**

ORGUES-HARMONIUMS

— DE —

**Mason & Hamlin,
Burdett,
Peloubet,
Karn & Cie.,
etc., etc., etc.**

Les instruments ci-dessus sont vendus au prix le PLUS BAS POSSIBLE, ou à des termes de paiement faciles.

PIANOS et HARMONIUMS de seconde main à louer ou à vendre à prix réduits. Pianos accordés et réparés avec soin et sans délai par d'habiles accordeurs.

MUSIQUE NOUVELLE reçue toutes les semaines d'Europe et des Etats-Unis, chez

A. LAVIGNE,
55, rue de la Fabri

Bois de construction

E. T. NESBITT

Marchand de bois,

Coins des rues St Roch et de la Reine

reçoit en ce moment un assortiment complet de toute sorte de bois de construction tel que, madriers de 3 pouces en pin blanc, pin rouge, cèdre, pruche, épinette blanche et épinette rouge, planche d'épinette et pin de toute qualité à très bas prix, en bouleté et brute.

uillet.—E. J. 1s. TELEPHONE, 340

Charbon a vendre

Egg
Store
Chestnut

Aussi bois de chauffage débité.

ARCHER & Co.,
Rue St André

CORPORATION DE QUEBEC

Bureau du Trésorier de la cité

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 6 août 1888.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les livres de cotisations pour les quartiers suivants de la cité de Québec :

SAINT-LOUIS,	CHAMPLAIN
PALAIS,	SAINT-JEAN
SAINT-PIERRE,	MONTCALM,
JACQUES-CARTIER,	SAINT-ROCH

ont été déposés par les cotiseurs de la dite cité au bureau du soussigné, et que les dits livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées, tous les jours, depuis DIX heures a. m. jusqu'à TROIS heures p. m. (les dimanches et fêtes exceptés) durant trois semaines, de MERCREDI, le 8 AOUT, à MERCREDI le 29 AOUT courant.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée faite au dit livre de cotisation devra porter plainte devant la Cour du Recorder, par écrit ou sous serment prêté soit devant un juge de paix ou devant un membre du Conseil de la Cité, ou devant le greffier de la dite Cour.

Cette plainte sera déposée dans le susdit délai, dans le bureau du greffier de la Cour du Recorder et le dit Greffier donnera avis dans les journaux comme ci-dessous prescrit des lieux, jours et heures auxquels la Cour du Recorder entendra les plaignants et décidera du mérite de leurs plaintes.

Après cette date, aucune plainte ne sera entendue, et les livres ne seront pour aucune considération modifiés.

C. J. L. LAFRANCE,
Trésorier de la Cité.

E

AVIS PUBLIC

Ayant reçu instruction du Conseil de Ville, de faire mettre à exécution la loi qui oblige tout propriétaire d'enclore ses ou ces terrains vacants. Je donne avis en conséquence, qu'au premier septembre prochain, toute personne qui ne se sera pas conformée à cet ordre sera poursuivie.

Par ordre,

L. P. VOHL,
Chef de Police.

PERCHERONS

Etalons Etalons

PERCHERONS

NORMANDS

— ET —

BRETONS

SECONDE IMPORTATION
arrivant vers le 18 aout

Un entre autres, Percheron celebre, pesant 2,000 lbs

A VENDRE—Connditios moitie comptant, moitie sur billet satisfaisant

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN
30 Rue St-Jacques,
Montréal

L'HOTEL ROBERVAL

Roberval.—Lac St Jean

SERA PRET

le 11 d'aout courant

A RECEVOIR LES

Touristes et voyageurs

Cet hôtel vient d'être construit et est complètement garni en neuf. Il est situé

PRES DU LAC

qui abonde en

WINNIMISH (Saumon de Lac)
BROCHET et DORE

Les gens qui visiteront ce magnifique endroit, y trouveront des embarcations commodes et tous les agrès nécessaires pour pêcher

A DES PRIX MODERES

Le yacht à vapeur

"RIPPLE"

voyagera tous les jours jusqu'aux

Reserves des Sauvages

SEJOUR DE LA CELEBRE

TRIBU DES MONTAGNAIS

Pour de plus amples détails s'adresser à

J. W. BAKER,

GERANT.

(Autrefois attaché au Windsor, Montréal

Galerie Photographique

H. ROY

74—RUE SAINT - JOSEPH—74

—(BLOC BELLERIVE)—

L'édifice dans lequel se trouvent depuis plusieurs années les galeries photographiques de M. H. Roy ayant été presque complètement reconstruit et agrandi, cela lui a permis de faire à son établissement des améliorations qui le mettent au premier rang. L'atelier est vaste et parfaitement décoré les salons sont spacieux et bien meublés ; les clients ont reçus avec courtoisie et toutes les attentions possibles ; enfin on porte la plus grande attention à la pose des clients, et les portraits de toutes sortes sont faits avec goût et une ressemblance parfaite.

Le public est respectueusement invité à visiter cet élégant établissement de photographie, qui porte partout le cachet du bon goût, et dont les prix sont cependant très accessibles à tout le monde.

Format Cabinet, nouveau genre, procédé sec. $2.00 la douzaine.

Format Panneau Nobly, $3.00 la douzaine

Format Cartes de visites choisies $1.00 la douzaine, nouveau procédé : 4 pour 25 cts.

12 oct.—E J 1Ddq. s. 3 mois.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terreneuve pour le transport des malles Canadiennes et Americaines

1888 Arrangements d'Ete 1888

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapides et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer

Vaisseaux.	Tons.	Commandants
PARISIAN	5369	Lt Smith, R N R.
SARDINIAN	4376	Capt. J. Ritchie.
SARMATIAN	3647	Capt. W. Richardson
POLYNESIAN	3983	Capt. Hugh Wyle.
CIRCASSIAN	3724	Lt R. Barrett, R N B.
NOVAS OTIA	3305	Capt. R H. Hughes.
PERUVIAN	3040	Capt. J. G. Stephen.
CASPIAN	2728	Capt. A. McDougall
POMERANIAN	4364	Capt. W. Dalziel.
CARTHAGENIAN	4214	Capt. A. McNicol.
BUENOS AYREAN	4005	Capt. J. Scott.
ASSYRIAN	2970	Capt. John Bentley.
SIBERIAN	3904	Capt. R. P. Moore.
GRECIAN	2613	Capt. C. E. LeGallais.
NORWEGIAN	3531	Capt. R. Carruthers.
COREAN	3488	Capt. C. J. Menzies.
SCANDINAVIAN	3098	Capt. John Park.
HIBERNIAN	2997	Capt. John Brown.
CANADIAN	2906	Capt. John Kerr.
PRUSSIAN	3030	Capt. J. Ambury.
NESTORIAN	2689	Capt. J. France.
AUSTRIAN	2458	Capt. ———
MANITOBAN	2975	Capt. Dunlop
PHŒNICIAN	2425	Capt. ———
WALDENSIAN	2256	Capt. D. J. James.
LUCERNE	1925	Capt. Nunan.
ACADIAN	531	Capt. F. McGrath.
NEWFOUNDLAND	919	Capt. J. Millius.
ROSARIAN	3500	Capt. D. McKillop.
ONTARIDIAN	2500	Capt. W. S. Main.

La route océanique la plus courte entre l'Amerique et l'Europe (cinq jours seulement d'un continent à l'autre)

Ligne de la malle de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

De Liverpool	De Derry	Steamers	De Québec
26 Avril	27 Avril	SARMATIAN..	17 Mai
3 Mai	4 Mai	PARISIAN....	21 Mai
17 "	18 "	SARDINIAN....	7 Juin
31 "	1 Juin	SARMATIAN..	1 Juin
7 Juin	8 "	PARISIAN....	28 "
21 "	22 "	SARDINIAN..	12 Juillet
5 Juillet	6 Juillet	SARMATIAN..	16 Juillet
12 "	13 "	PARISIAN....	2 Août
26 "	27 "	SARDINIAN..	16 "

Prix de passage de Québec viâ Halifax

Cabine .... $60.00, $70.00 et $80.00 (selon le confort)
Intermédiaire $30 00
Entrepont $20.00
Billets de retour à prix réduits.

Service extra de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

De Liverpool.	De Derry	Steamships.	
25 Avril	21 Avril	CIRCASSIAN...	11 Mai
11 Mai	12 Mai	POLYNESIAN...	1 Juin
26 "	27 "	CIRCASSIAN....	15 "
15 Juin	16 Juin	POLYNESIAN..	6 Juillet
29 "	30 "	CIRCASSIAN..	29 "
20 Juillet	21 Juillet	POLYNESIAN.	10 Août
3 Août	4 Août	CIRCASSIAN.	24 "
24 "	25 "	POLYNESIAN..	14 Sept.

partant de Québec ces steamers continuent route directement jusqu'à Liverpool.

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC

Cabine .... $50 $60 et 70 (selon le confort)
Intermédiaire $30.00
Entrepont $20.00

LIGNE DE GLASGOW, QUEBEC ET MONTREAL

De Londres.	De Glasgow.	Steamers	De Montreal à Glasgow le ou vers le
....	19 Avril	NORWEGIAN	8 Mai
27 Avril	....	BUENOS AYREAN.	15 "
....	3 Mai	CARTHAGENIAN	22 "
....	10 "	GRECIAN..	29 "
....	17 "	SIBERIAN..	6 Juin

Ces steamers ne transportent pas de passagers pour l'Europe.

LIGNE DE LONDRES, QUEBEC ET MONTREAL

De Glasgow	De Londres	Steamships	De Montreal à Londres le ou vers le
....	13 Avril	NESTORIAN......	4 Mai
16 Avril	....	ASSYRIAN......	18 Mai
....	11 Mai	POMERANIAN....	1 Juin
....	25 "	NESTORIAN.....	15 "

Ces steamers ne prennent pas de passagers pour l'Europe.

Billets d'aller et retour, bons pour 12 mois, sont émis à prix réduits.

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve sur chaque steamer.

Une allège avec les passagers pour les steamers allant à Liverpool, laissera le quai du chemin de fer Grand-Tronc, Pointe-Lévis, à 9 heures, et le quai Napoléon, Québec, à 9 hrs précises, chaque matin de départ pour la mer.

Des connaissements sont donnés à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLANS, RAE & Cie..

Grands avantages aux Touristes

A partir du 24 JUIN courant le vapeur

MONTMAGNY

tiendra tous les DIMANCHES après-midi et fêtes d'obligations, (le mauvais temps excepté), un service de passagers de Québec à St Laurent, St Jean Orléans et St Michel. Le départ du quai Champlain à 1 heure p. m., pour être de retour à sept heures ou huit heures du soir.

Prix du passage aller et retour, 50 cts.

Capt. D. LORD

Québec 18 juin 1888. 2m j e.

LOTERIE NATIONALE

DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le cure A. Labelle

CLASSE D

Tirages, le troisième Mercredi de chaque mois.

Premiere serie

Valeur des lots $50,000,00
Gros lot, un immeuble 5,000,00

Le sixieme tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI

19 SEPTEMBRE 1888

A 2 HEURES P. M.

VALEUR DES LOTS

$50,000.00

Gros lot : UN IMMEUBLE DE $5,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble......	de	$5,000.00	$5,000.00
1 Immeuble........	de	2,000.00	2,000.00
1 Immeuble........	de	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles........	de	500.00	2,000.00
10 do	de	300.00	3,000.00
30 Ameublements...	de	200.00	6,000.00
do	de	100.00	6,000.00
200 Montres d'or........	de	50.00	10,000.00
1,000 Montres d'argent...	de	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette..	de	5.00	5,000.00
2207 Lots valant			$50,000.00

$1,00 LE BILLET

Le Secrétaire.

S. E. LEFEBVRE,

BUREAU :

19, Rue St Jacques, MONTREAL, Canada.

N. B.—L'administration de la Loterie attire l'attention de ses clients sur les importants changements opérés dans la nomenclature de ses lots et les informe en même temps qu'elle discontinue la deuxième série (Billets de 25 cts).

VICTOR MARIER,

Agent pour la vente des billets à Québec, à qui toute demande de billets par lettre peuvent être adressée, No 83 rue D'Aiguillon.

— LA —

MAISON ROUGE

Ce NOUVEAU MAGASIN

Vient de recevoir un grand lot de marchandises job qu'elle vendra absolument à bon marché.

00 dozs collets de toile pour homme, 3cts.

800 vgs mirais a robe de toute couleur, 5cts

Aussi une grande quantité de coupons de Shirting.

N'oubliez pas nos serges, cachemires, étoffes à robe etc., etc.

A LA MAISON ROUGE

P. C. Gagnon,

50, rue de la Couronne

Ligne Ste-Anne

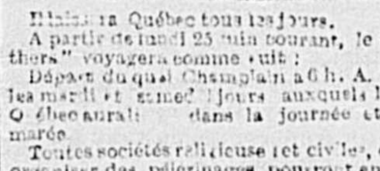

Biais à Québec tous les jours.

A partir de lundi 25 juin courant, le vapeur "Brothers" voyagera comme suit :

Départ du quai Champlain à 6 h. A. M., excepté les mardi et samedi, jours auxquels le départ de Québec aura lieu dans la journée et suivant la marée.

Toutes sociétés religieuses et civiles, qui voudront organiser des pèlerinages pourront engager ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au capt. du vapeur, ou chez BERUBE & CHOUINARD, épicier, Basse-Ville Québec.

Par ordre

Capt. ELZEAR FORTIE

Traverse de l'Isle d'Orleans

Le vapeur "Orleans."

Capt. BOLDUC.

LE ET APRES LE 14 MAI (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit

De L'Isle		De Quebec.
5 15 A. M.		5.15 A. M.
8.00 A. M.		9 15 A. M.
1000 A. M	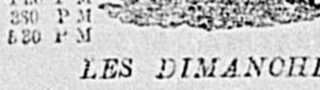	11 30 A. M
1 30 P. M		2 30 P. M
3 30 P. M		4 45 P. M
5 30 P. M		6 15 P. M

LES DIMANCHES.

1 30 P. M	MIDI	1 00 P M
3 15 P M		2 30 P M
5 00 P M		4 00 P M
7 00 P M		6 00 P M

Les jeudis le vapeur Orléans laissera l'Isle à Québec à dix h. a. m. Les jours de fête, un voyage se fera de l'Isle, et dans l'après-midi il les mêmes que le dimanche

LA Cie CHINIC

ANCIENNE MAISON METHOT FONDEE EN 1808

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

coin des rues St Pierre et de la Montagne

QUEBEC

Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

GROS ET DETAIL

Matériaux de construction, de steamers et de chemins de fer, Articles d'ingénieurs-mécaniciens, Fournitures de moulins, de beurreries et de fromagerie Articles de quincaillerie en général.

PRIX SANS PRECEDENTS A QUEBEC

TAPIS PRELARTS TAPIS

A ceux qui veulent avoir un bon et beau TAPIS a bon marche demandez a voir

Nos tapis Tapestry a 25c la vg.

Nos tapis de Bruxelles a 75c la vg.

Nos prelarts a 16c la vg.

SPECIALITE

ETOFFES A ROBES,
" A MANTEAUX,
" NOIRES DE DEUIL,
SOIES NOIRES ET DE COULEURS,
SOIES A GARNITURES,
CHAPEAUX DE PAILLE,
PLUMES, RUBANS, Etc.

TWEEDS ET SERGES,
CHAPEAUX DE FEUTRE ET EN SATIN,
HARDES FAITES,
HABILLEMENTS,
JERSEYS POUR ENFANTS,
Etc., Etc., Etc.

JOB:

Chemises de couleurs valant $1 pour 40c

Etoffes a robes valant 10c pour 4c

700 Jerseys valant $2.50 pour $1.00

—AUSSI—

Un grand lot de RUBANS pour la MOITIE du PRIX

ROBITAILLE & SAVARD,

COIN DES RUES

ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE

ST-ROCH, QUEBEC

RESERVEZ VOS COMMANDES

A LA MAISON

A. B. DUPUIS

Pour Biscuits, Sucreries, Chocolats, etc.

Qui est la seule de ce genre ayant un assortiment aussi complet et dont l'IMPORTATION et les NOUVEAUTES sont de beaucoup plus considérables que par les années précédentes.

Les acheteurs y trouveront de grands avantages surtout pour les prix, qui sont EXCESSIVEMENT BAS.

PRIVILEGE D'UNE VISITE EST SOLLICITE

CIGARES, CIGARES, CIGARES.

Manufactures expressement pour la Maison A. B. DUPUIS, et beaucoup d'autres nouvelles marques a tres bas prix

Seul agent pour les "Imperial Cough Drops" sans pareilles pour rhumes, maux de gorge, extinction de voix, etc.

EN GROS SEULEMENT

57—RUE SAINT-PAUL—57

56 PAR TELEPHONE,

Manufacturer's Life & Accident Company

President : Le tres honorable Sir John A. Macdonald, P. C., G. C. B.

CAPITAL { Plus de Trois millions $3,000,000.00 } CAPITAL

Depôt complet entre les mains du gouvernement d'Ottawa.

LA MANUFACTURIERE offre des garanties incontestables, et le nombre considérable de ses riches actionnaires assure le règlement immédiat de toutes ses obligations. Elle est réellement la seule compagnie régulièrement constituée par acte du Parlement Fédéral, qui assure à des primes aussi réduites, et qui donne 90 0/0 QUATRE-VINGT DIX pour cent des profits aux ASSURES. Cette large proportion des bénéfices est stipulée EXPRESSEMENT dans chaque Police.

LA MANUFACTURIERE assure sur tous les plans d'assurance connus, et elle offre plusieurs plans nouveaux dont les avantages sont incomparables.

PLAN DE PRIMES REMBOURSABLES, système magnifique d'après lequel toutes les primes payées par l'assuré sont remboursées avec le montant de la police.

POUR LA VIE LLESSE :—Trait particulier de la libéralité de la compagnie, l'assuré peut retirer tous les profits attachés à sa police aussitôt qu'il atteint l'âge de soixante-cinq ans.

POLICES COMBINEES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS AUX TAUX LES PLUS REDUITS

AGENTS DEMANDES

J. F. CARLILE, DIRECTEUR GERANT 22 RUE KING-EST TORONTO, ONT.

PHILIPPE MASSON, AGENT-GENERAL 55 RUE ST JOSEPH DE QUEBEC.

4 juillet E J. 1m.

BUGGIES ET INSTRUMENTS ARATOIRES

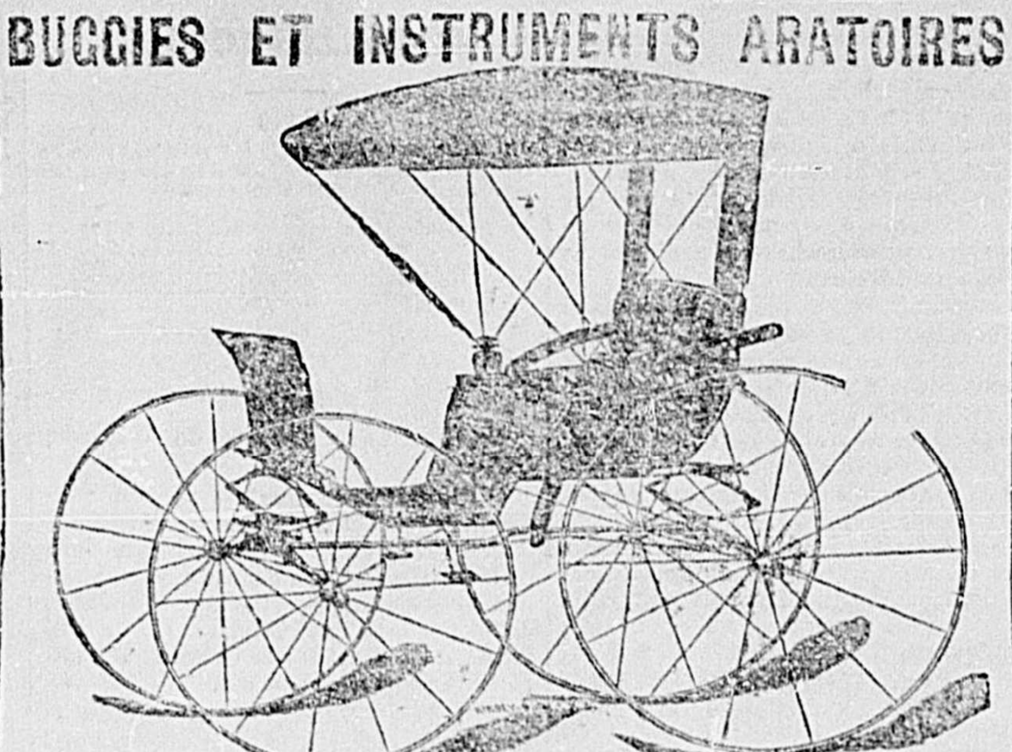

P. T. LEGARE

401, RUE ST. VALIER, ST SAUVEUR, QUEBEC

Le plus grand Assortiment

de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos a queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modeles) pianos carres et organes de chapelles et de salons

PIANOS

HAZELTON KNABE FISCHER DOMINION

Et les Orgues-Harmoniums "DOMINION"

Tous instruments de choix de nouveaux styles uniques dans leur genre et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

Seul agent pour la Province de Quebec

1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 16 6

BEAUDET, LEFAIVRE & CARNEAU

QUINCAILLERIES ET FERRONNERIES EN GROS

122, RUE ST-PAUL,

QUEBEC

Cette maison fera un commerce general de Quincailleries

FER EN BARRES, ACIER,
TOLES ET FERBLANCS,
PEINTURES, VERNIS, ETC.

AURA UN ASSORTIMENT COMPLET POUR LA FABRICATION DES VOITURES

MARCHANDISES RECUES TOUS LES JOURS

Nous invitons spécialement les clients de l'ancienne maison BEAUDET & CHINIC qui trouveront dans notre établissement ceux avec lesquels ils ont transigé pendant de nombreuses années.

Agents pour les huiles à machines de la "Montreal Oil Company."

EAU ST-LEON ! !

Certificat de l'efficacite de cette eau merveilleuse

La lettre qui suit parle par elle-même :

CHERS MESSIEURS,—Durant trois ans j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie, tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'eau St-Léon, je commençai à en prendre régulièrement, deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant, je mange tout ce qui me plait et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'eau St Léon, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelque indisposition de faire usage de l'eau St Léon et je suis sûr qu'ils s'en trouveront guéris.

LOUIS LAROSE,
Maître-maçon
32 rue Artillerie, Québec.

Cette eau est en vente en gros et en détail par

MM. GINGRAS LANGLOIS & Cie
En face du Palais Corinthien, Québ

Traverse de ST-Romuald et Sillery

Le nouveau vapeur "Levis"

Capt L. DEROCHERS.

A commencer le 14 MAI, (le temps et les circonstances le permettant,) fera le trajet comme suit :

New-Liverpool		Quebec
5.15 A. M.		6.00 A. M.
8 00 A. M.		9 00 A. M.
10 00 A. M.	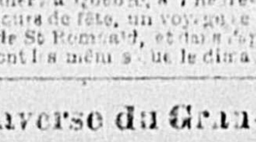	11.30 A. M.
1 00 P. M.		2 0 P. M.
3 00 P. M.		4 00 P. M.
5 00 P. M.		6.15 P. M.

LES DIMANCHES.

2 00 P. M.	.30 P. M
5 00 P. M.	3 30 P. M
	6 00 P. M.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen's Sillery en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St Romuald et de Sillery à Québec, à 7 heures p.m.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St Romuald, et dans l'après midi, les heures seront les mêmes que le dimanche.

Traverse du Grand-Tronc

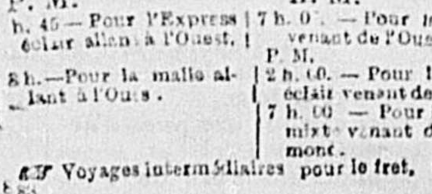

A partir du 21 mai, le bateau passeur du Grand-Tronc.

QUITTERA

Quebec	Quebec-Sud
P. M.	A. M.
h. 45 — Pour l'Express éclair allant à l'Ouest.	7 h. 0 . — Pour la malle venant de l'Ouest.
	P. M.
8 h.—Pour la malle allant à l'Ouest.	2 h. 00. — Pour le train éclair venant de l'Ouest
	7 h. 00 — Pour le train mixte venant de Richmont.

Voyages intermédiaires pour le fret. 23 mai 88.

Le et après LUNDI, 18 JUIN 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit (excepté les dimanches) :

ALLANT AU NORD

6.35 A. M. Train mixte pour la Rivière-à-Pierre, tous les jours y arrivant à midi.

8.00 A. M. Express direct pour le Lac St Jean tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.15 p m et à Mistassini à 5.30 p. m.

5.30 P. M. Express local, tous les jours pour St Raymond y arrivant à 7.15 p m

ALLANT AU SUD

6.50 A.M. Express local tous les jours de St Raymond pour Québec, arrivant à 8.35 a. m.

2.30 P. M. Train Mixte de la Rivière-à-Pierre tous les jours pour Québec y arrivant à 7.00 p. m.

9.00 P. M. Express direct, de la jonction Chambord tous les jours, ainsi que le Dimanche, excepté le samedi, à 9 p.m. de Chicoutimi à 5.45 h p. m. pour Québec y arrivant à 6.00 a m

Un wagon palais et un wagon dortoir seront attachés à l'express direct vers le 25 juin.

L'express local fait raccordement à Saint Ambroise avec les omnibus allant au village Indien Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, et à St. Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins. L'express direct et le train mixte font raccordement à la Rivière-à-Pierre, avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges.

L'express direct fait raccordement au Port de la Mistassini avec le bateau "Peribonca" et de Roberval et tous les points ouest. Le bateau arrive à Roberval à 7.45 p. m. tous les jours et laisse Roberval à 8 20 p. m. tous les jours excepté les dimanches et à 6 p. m. les dimanches.

La Compagnie ayant loué du gouvernement le droit de pêche des lacs Edouard et Kiskisink, les voyageurs peuvent obtenir des permis de pêche en s'adressant à F. F. Tradeau, agent de touriste, 93 rue St Pierre, au bureau de R. M. Stocking agent de billets vis-à-vis l'hôtel St-Louis, ou l'on pourra se procurer des billets pour le chemin de fer et chez tous les agents.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 hrs p.m.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière-à-Pierre émis les samedis valables jusqu'au mardi suivant et à tous les points au nord de la Rivière-à-Pierre, bons pour revenir par le train partant du Lac St Jean le dimanche.

J. G. SCOTT.
Sec. et G

15 juin.

CHEMIN DE FER

LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Quebec, Boston, New York et des Montagnes Blanches

La ligne la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre viâ Sherbrooke et le lac Memphremagog

La seule ligne ayant des chars parloirs et dortoirs entre Québec et Springfield, ... Québec et Boston sans transbordement.

Le et après LUNDI, le 25 juin prochain, les trains quitteront Québec

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p. m. de Lévis à 2 h. 45 p. m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 4.38 h p. m ; arrive à Sherbrooke à 8 h. 40 p. m. arrive à Newport, Vt, à 10 h. 40 p. m ; arrive à Boston à 8 h. 30 a. m ; arrive à New-York à 11 h. 40 a. m.

Char parloir et dortoir *Mount* ... attaché à ce train de Québec à Springfield, sans transbordement.

PASSAGERS.—Laisse Québec par le bateau-passeur à 8 h. 30 p. m. laisse Lévis à 9 h. 15 p. m. Arrive à Jonction de la Beauce à 11 h. 50 p. m. ; à Sherbrooke à 4 h. 15 a. m. ; à New-York à 8 h. 15 a. m. ; arrive à Boston à 8 h. p. m. ; à New-York à 7 h. 00 p. m.

Char parloir et dortoir *Montreal* attaché à ce train de Québec à Boston, sans transbordement.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p. m. ; de Lévis à 3 h. 00 p.m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 6 h. 45 p. m ; arrive à St François à 7 h. 45 p. m.

UN TRAIN DE NUIT quitte Lévis à 9.35 p. m le Dimanche au lieu du samedi et qui ne laisse ... à partir du 15 juillet et tous les dimanches suivants durant la saison.

Ce convoi a des chars Buffet et des chars Dortoirs Montréal pour Boston et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre, sans changements.

Les trains arrivent à Québec :

EXPRESS.—Part de New-York à 4 h. 30 p. m ; de Boston à 7 h. p. m ; de Newport à 6 h. a. m. ; laisse Sherbrooke à 8 h. 15 a. m. Arrive à Lévis à 2 h. 15 p. m. et à Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p. m.

Char dortoir et parloir attaché à ce train de Springfield à Lévis, sans transbordement.

PASSAGER.—Laisse New-York à 9 h. 15 a. m ; Boston à 1 h. 0 p. m ; Newport à 9 h. 00 p. m. ; laisse Sherbrooke à 11 h. 15 p. m. ; arrive à Lévis à 6 h. 45 a. m. ; à Québec par le bateau-passeur à 7 h. a. m.

Char parloir et dortoir attaché à ce train de Boston à Lévis, sans transbordement.

MIXTE.—Part de St-François à 6 h. a. m. de la Jonction de la Beauce à 7 h. 25 a. m. arrive à Lévis à 10 h. 50 a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 11 h. a. m.

Connexions sûres faites avec l'Intercolonial à la Jonction Chaudière et à Lévis pour les passagers allant sur cette ligne dans les différents points de la Nouvelle-Angleterre.

Trains rapides, pas de délai, beau paysage et raccordements certains.

Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel Saint Louis.

JAS R. WOODWARD
Gérant-général.

J. H. WALSH,
Gérant des passagers.
Sherbrooke, 15 juin 1888.

BLONDEAU, LABERGE & RENAUD

Cyrille Renaud, notaire, est entré en société avec MM. Blondeau et Laberge, 56½ rue St Joseph, St Roch.

A l'avenir ce bureau sera constamment ouv

FEUILLETON DE "L'ELECTEUR"

35

Antoinette de Pardiac

—

— Et moi, reprit-elle, la voix à peine distincte, non seulement je vous perds, mais je vous donne à une autre ; trouvez-vous de comparaison possible ?

Moi, je resterai au coin de votre foyer, élevant vos enfants, assistant à votre vie, éternellement seule, ne connaissant du bonheur que vos contentements et vos joies.

Mais vous !... mais !... le devoir, l'honnêteté n'exigent ils pas de moi que je te désire paisible et heureux avec celle qui aura ma place, avec celle qui portera ton nom, et à laquelle tu appartiendras ?...

Elle cacha sa tête dans ses mains pendant que des sanglots profonds l'ébranlaient toute entière.

—Cela ne sera pas, Andrée, non, sur la mémoire de ma mère, cela ne sera pas. Je lutterai, je soulèverai le monde s'il le faut, mais jamais, jamais je ne renoncerai à vous !

Elle le regarda de ses grands yeux doux :

—Moi aussi, dit-elle, je veux lutter jusqu'à la dernière extrémité, mais à quoi bon s'illusionner? Pourquoi user ses forces en comptant sur des choses impossibles ? Regardons plutôt le danger en face, et soyons prêts à tout. Pour moi le résultat est certain. J'aurais pu m'éloigner de vous sans explication et faire renoncer ma grand'mère à notre mariage, en lui disant simplement que je ne voulais plus. Mais je vous aurais fait souffrir davantage, et il me semblait que le seul encouragement possible à notre mutuel sacrifice était de vous montrer la nature d'un amour qu'aucun obstacle ne pourra affaiblir ou atténuer en moi. Me suis-je trompée?

Aux derniers mots de la jeune fille, le comte s'était relevé. Ce courage que rien n'abattait excitait son admiration.

Il sentait qu'il avait devant les yeux une créature exceptionnellement grande et devouée ; il voulut être digne d'elle.

—Non, Andrée, tu ne t'es pas trompée lui dit-il, et tu es bien la compagne que je veux la fée entrevue dans mes rêves, la maîtresse de mon cœur et de ma vie, la seule femme que j'aimerai jamais. Je comprends ton admirable sacrifice, je serai prêt, s'il le faut, à le partager, mais je sens maintenant dans mon cœur qu'il ne s'accomplira pas. Je ferai des miracles, compte sur moi, je persuaderai Chéris, j'attendrirai sa fille, mais, vois-tu, je reussirai ! Et quand même j'échouerais, quand même la plus implacable fatalité serait contre nous, toi seule auras ma vie et mon amour, toi, ma sœur, mon amie, ma femme. Je pourrai pour sauvez notre mère donner mon nom à une autre, elle n'aura jamais que cela de moi. Ne parle pas de malheur ou d'isolement, tu seras aimée, donc tu seras heureuse. Oui, tu seras aimée, d'un amour immense, impérissable, éternel, et qui nous laissera forts parce que nous resterons purs. Moi vois-tu, je n'ai besoin ni d'encens, ni de vanité, ni d'ambition, ni de ces vains hochets qu'on appelle la gloire, les titres ou le luxe, je ne suis qu'un pauvre enfant naïf dont tu as réveillé le cœur. Il me faut de l'amour, ton amour a toi. Dis, ne veux-tu pas me le donner pour la vie ? Après cela que nous fera le reste ? ......

Elle laissa tomber sa main dans la main d'Olivier.

—Pour toujours, dit-elle, je te donne mon cœur et mon amour ; devant ton père, devant le mien, nous sommes unis ; si la vie et les austères devoirs qu'elle impose nous séparent, la mort plus clémente nous réunira plus tard. Quelque chose qui arrive, je serai là, moi ta sœur et ton amie, pour te consoler, te soutenir, t'aider ou t'apaiser.

Olivier, le visage baigné de larmes, la pressa sur son cœur. Entre ces deux êtres également jeunes, enthousiastes et honnêtes, il n'y avait pas de place pour le trouble des sens.

En se disant qu'ils vivraient éternellement unis à côté l'un de l'autre sans trahir leurs mutuels serments de pureté, ils étaient sincères.

Du reste, Andrée avait une grande volonté, jointe à une énergique puissance sur elle-même, et la nature d'Olivier était faite pour les tendresses infinies, naïves, vraies, profondes, peut être plus que pour les ivresses passionnées.

De plus, il était parfaitement capable de se contenter du seul bonheur de voir Andrée heureuse près de lui ; et pour l'heure présente, sa suprême ambition pouvait à coup sûr se résumer en ceci : la protéger et ne pas la quitter.

XIX

LA TRANSACTION

Comme l'avait redouté Andrée avant le départ du comte, madame de Pardiac parla du mariage des deux enfants.

—Je veux être bientôt marraine, ma belle Andrée, lui dit elle un soir; fixe toi-même la date de ton mariage.

—C'est trop tôt, ma mère, reprit la jeune fille de sa voix ferme et douce ; il faut qu'Olivier apprenne la vie, le but de son père ne serait pas rempli s'il abandonnait son métier après un an. Lorsque la deuxième épaulette aura rejoint la première, nous verrons.

Malgré toute son énergie, la voix d'Andrée avait des inflexions navrées en renonçant ainsi à ce suprême désir de son cœur. Mais pouvait-elle reculer ? Ce n'était pas possible Pardiac la regarda profondément ; on aurait dit que son amour maternel pressentait le sacrifice d'Andrée.

Elle n'hésita cependant pas.

—Nous en reparlerons aux beaux jours, dit-elle. Pais appelant son petit-fils :

—Mets-toi à genoux, là, devant moi, lui ordonna-t-elle. Bien, lève la tête.

Elle plongea son regard dans les yeux clairs d'Olivier

—Aimes-tu Andrée ! lui demanda-t-elle tout à coup.

Le jeune homme tressaillit de la tête aux pieds.

—Plus que tout !...répondit-il avec une ardente expression dont il ne fut pas maître. Un éclair de bonheur illumina la figure anxieuse de la comtesse.

—Nous attendrons, fit-elle simplement.

Contre les lambris de chêne noir Andrée appuyée ressemblait à un spectre.

M. Cappe s'approcha d'elle, et, la pressant dans ses bras:

—Il n'y a de grand sur terre que le sacrifice, ma fille, lui dit-il tout bas avec un sanglot mal contenu.

Un mois après, vers le milieu de décembre, le jugement d'appell fut signifié à la comtesse.

Malgré les efforts de son avocat, M Birotot, plus influent que ce dernier, avait fait instruire l'affaire à Agen et avait obtenu qu'elle passât une des premières à la rentrée des chambres.

Il n'y avait guère à reculer. Le jugement du tribunal de Roqueberre était purement et simplement confirmé. Faute de quittance, madame de Pardiac devait livrer le château et son mobilier.

Vers la fin de la semaine, un huissier arriva avec deux clercs et procéda à une saisie, il y avait trois jours que le commandement avait été fait.

Lorsque madame Antoinette vit ses gens ranger chez elle, tout son orgueil se souleva.

—Qu'on les chasse ! s'écria-t-elle

—On ne chasse pas la loi, répondit M. Cappe ; c'est elle, au contraire, qui va vous forcer à abondonner le château.

Jusque-là madame de Pardiac avait à peine pris au sérieux la procédure, le jugement, et toutes les "chicanes," comme elle les appelait, que lui avait suscités Chéris.

Mais lorsqu'elle vit tous ses vieux meubles roulés dans le vestibule, ses portraits décrochés, et, affiché à la porte du château l'ordre de vente après saisie, un doute traversa son esprit.

—Ce serait donc possible ? s'écria-t-elle presque malgré elle.

—Mais puisqu'il y a plus d'un an que je vous ai prévenue, répondit M. Cappe.

Elle se retourna vers lui.

—Sauvez-moi, fit-elle, la voix à peine distincte, que voulez-vous que je devienne hors d'ici ?

—Ah ! il va être trop tard ! exclama le notaire.

—Laissez moi essayer, dit Andrée en s'approchant. Me donnez-vous carte blanche, ma mère ? Je suis sûre que je réussirai.

La comtesse la regarda un instant.

—Tu es la maîtresse de tout faire ici, Andrée, répondit-elle, tout, excepté de te sacrifier.

La jeune fille sourit tristement.

—Voyez comme elle m'aime, dit-elle au notaire, elle devine même ce qu'il lui est impossible de prévoir.

Le lendemain, Andrée fit atteler la voiture et partit pour Roqueberre, accompagnée de M. Cappe.

—Ayez confiance, mère, dit-elle à madame Antoinette, et pensez à moi tout le temps de mon voyage pour que je sois forte ; je reviendrai avec la victoire.

La comtesse sentit un rayon d'espoir descendre en elle.

—Qui donc pourrait lui résister ? s'écria-t-elle avec une orgueilleuse et sincère admiration maternelle.

Andrée, durant le trajet, fit part de son plan à M. Cappe. Elle lui avait déjà raconté la proposition de Birotot.

—Il faut que vous m'aidiez, dit-elle, j'aurai besoin probablement de vous pour rédiger un acte, séance tenante.

—Votre générosité va vous emporter, Andrée, cet ignoble et doucereux gredin vous mettra dedans.

—A vous, mon vieil ami, fit-elle avec un éclair dans les yeux, je peux bien faire une confidence. Il y a en moi deux natures. Ah ! je suis si bien le sang et la fille de ma vieille mère Antoinette, qu'à son aspect le cœur m'a battu, et que l'amour qu'elle m'a témoignée fait taire mes griefs et ma haine, pour éveiller en moi tous ses instincts, ses affections, son orgueil et ses générosités. Mais je suis aussi la fille de mon père Henri, le négociant, le calculateur ; je suis peuple, comme

(*A continuer.*)

Le message du president

Ce qu'on en dit au Senat americain

Le senateur Edmunds et le Canada

Washington, 25 août.—Le congrès a adopté hier une résolution permettant l'impression de 15,000 copies du message du président.

Après la lecture du message M. Sherman proposa qu'il fut imprimé et référé au comité des relations étrangères.

M. Edmunds.—Je désirerais dire un mot sur ce sujet. Bien que je sois en faveur de ce message si j'avais été de cinq à six ans plus jeune, ce message m'aurait surpris.

Je suis tout à fait content du fait que le président exprima son vif désir de protéger nos pêcheries, nos intérêts et nos droits. Une chose que je trouve remarquable, c'est que quand nous avons dans nos statuts une loi pour la protection de nos pêcheries et autres, le président, par son message, c'est du moins ce que j'ai cru comprendre, qu'aucune mesure n'eût été prise pour mettre cette loi en pleine exécution comme moyen de légitime défense au lieu d'à titre de représailles.

Voyons maintenant ce qui s'est passé depuis la loi du trois mars 1887. S'il ne s'est déclaré aucun cas d'injustice à l'égard des citoyens américains, s'il n'ont pas été injustement traités par les autorités en Canada, le président a eu pleinement le droit de prendre aucune mesure à propos de cette question.

Cependant dans l'opinion du président du moins c'est ce qui nous déclare par son message, il y a eu des dénis de justice à l'égard des pêcheurs américains, de ces dénis prévus par la loi de 1887. Pourquoi alors le président n'a-t-il pas exercé les pouvoirs que la loi lui imposait et dans l'exercice des hautes fonctions qui lui sont dévolues par la constitution du pays ?

Nous avons maintenant le cas d'une période de dix-huit mois durant laquelle, le président nous le déclare, on a demandé que le président agisse.

Le président nous cite un cas. Un navire de pêche américain, nous dit-il, ayant pris du poisson à la haute mer et en dehors de la limite de 10 et de 20 milles, voulut se rendre, comme simple navire marchand, dans un port anglais de l'Amérique du Nord pour y vendre sa cargaison. Ce droit lui fut refusé par les ordres du Canada.

Le président nous dit maintenant et avec justice que c'était une grave injustice pour les Américains. Pourquoi le président a-t-il gardé le silence sur ce fait depuis dix-huit mois, lui qui avait en mains tous les pouvoirs de la loi ? Pourquoi n'a-t-il pas agi ?

C'est sans doute d'après l'avis patriotique des honorables membres de son cabinet. C'est aussi dans le but *patriotique* qu'il était mieux de se soumettre à ce qui est maintenant décidé par le président une grave injustice et de discuter avec ceux qui l'avaient commise en fut d'en arriver à un arrangement sur une base plus large pour les droits territoriaux anglais et le commerce anglais.

Je dois aussi supposer que les pouvoirs que lui conférait la loi du 3 mars 1887, il les a suspendus en vertu des prérogatives accordées à l'exécutif.

Je dois avouer tout l'étonnement que le message me cause, comme aussi le regret, à titre de citoyen et non de partisan, que durant plus d'une année, ayant le pouvoir en mains, n'a pas daigné agir, ni demander par message de nouveaux pouvoirs s'il en avait besoin. Je dois supposer aussi que tant que le président n'aura pas reçu ces nouveaux pouvoirs il n'agira pas du tout.

Nous trouvons dans ce message une close sur laquelle je désire attirer l'attention du sénat. Le président discute la question de savoir si la clause 29 du traité de 1871 est ou non en force. M. Edmunds discute aussi la même question. Puis il continue :

Le message du président attire l'attention du Congrès sur la question des canaux du Canada. L'acte de 1852 ne touche pas du tout à cette question parce qu'il ne parle que du traitement des navires américains dans les ports du Canada et non dans les canaux du Canada, le canal Welland, etc.

Voici ce que dit cette loi : quand on refusera aux pêcheurs américains d'envoyer d'Halifax à Boston ou New-York leur poisson, qu'alors le président, chaque fois qu'il le croira juste, aura le droit de refuser le transport des marchandises canadiennes par voie des Etats-Unis. C'était le devoir du président de déclarer au gouvernement anglais que nous ne regardions plus la section 29 de l'acte de 1871 comme en force, et qu'elle ne pouvait l'être d'un côté quand elle ne l'était pas de l'autre.

J'aurais été très content au point de vue intellectuel, si le président nous avait dit dans son message les raisons qui l'ont empêché de mettre fidèlement la loi des Etats-Unis à exécution. Il est étrange que le président n'ait pas tenté au moins un *test case* avec cette loi. Voulait-il que le congrès lui mit plus de munitions en mains avant qu'il ait commencé à agir ?

M. Hoar après avoir fait allusion au message du président accompagnant le traité des pêcheries et dans lequel le président déclarait qu'il croyait que le traité était une solution satisfaisante des difficultés existantes, demande comment il se fait que l'administration actuelle, en négociant ce traité, ait été deux ans muette sur les violations du traité de 1871 commises par le Canada.

Si le sénat, continue-t-il, n'avait pas rejeté le traité, on n'aurait jamais entendu un mot du transfert des marchandises canadiennes viâ les Etats Unis.

Il est inutile pour le président de vouloir ainsi cacher qu'il s'est livré aux anglais en venant ainsi de l'avant.

Le sénateur Moreau—Le message qui a été lu devant le sénat a produit un violent choc sur les sénateurs républicains.

Ici, M. Hoar demande la permission d'ajouter quelque chose à ses remarques et déclare que pour sa part il n'a aucune objection à donner au président toute l'autorité dont il pourra avoir besoin une fois qu'on sera enquis des exigences du cas actuel.

M. Morgan continue : Le président a mis devant le public un exposé vrai et fidèle de la situation relativement à vos relations avec les Etats-Unis et on saurait en affaiblir l'effet par des résolutions de caucus pes actes de parti.

M. Edmonds nie avoir l'intention de manquer de courtoisie envers le président.

M. Morgan.—Le sénateur Edmunds a établi l'opinion qu'il avait émis lors du débat, qu'il ne convenait pas de discuter le traité en séance ouverte du sénat ; maintenant, M. Edmunds croit qu'il convient par son vote de forcer les autres sénateurs à agir précisément d'une manière contraire à ce qu'il demandait.

Si M. Edmunds avait fait connaitre son avis lors du débat, on aurait probablement pu faire certains amendements au traité et ainsi épargner au président la nécessité de présenter le message que l'on connait.

Le président, par son message, nous a prouvé qu'il n'avait pas peur des menaces faites contre lui par certains sénateurs, qu'il était prêt à accomplir son devoir sans crainte. Aussi, nous l'aimons davantage depuis son message, nous l'admirons davantage depuis qu'il a pu en cette circonstance, comme en bien d'autres, agir suivant les hautes prérogatives qui lui sont dévolues.

L'acte du 3 mars 1887, fut préparé avec soin par le sénateur du Vermont (Edmund) en vue de faire peser toute la responsabilité d'action sur le président. Cet acte n'avait pas trait au transfert des marchandises *in bound* par transit et ce dernier sujet était règlé par le traité de 1871 et par les lois des Etats-Unis basées sur ce traité.

Un débat assez long s'engage ensuite entre M. Morgan et M. Edmunds sur la question des représailles. Puis M. Hale demande à M. Morgan si, vu le message du président, il n'aurait pas été préférable de faire comprendre dans les négociations des sujets que l'on reconnait maintenant donner lieu à une foule de griefs aux yeux même du président. N'aurait-il pas mieux valu avoir un traité embrassant tout.

M. Morgan tel traité aurait compris la question des pêcheries de la mer de Behring, la doctrine Monroe, le traité Clayton Bulmer et un certain nombre d'autres sujets.

M. Hale.—Pourquoi non, si tous ces sujets sont compris dans nos relations avec le Canada ? Pourquoi n'avoir pas fait un traité règlant toutes questions ?

M Morgan.—Je puis donner plusieurs réponses à vos questions. La première c'est que tous ces sujets ne sont pas corrélatifs. Le président nous a dit qu'il avait trouvé un statut relatif aux représailles, celui du 1er mars 1873. " Je suis anxieux, nous a dit le président, de faire tout en mon pouvoir pour porter remède aux torts commis contre le peuple américain, mais je trouve un statut qui me trace la voie. Enlevez-moi cette difficulté, a-t-il dit au sénat, et je prohiberai le transit des marchandises du Canada aux Etats-Unis."

Le Grand-Tronc et d'autres lignes qui s'y rajustent sont des compagnies puissantes. Les chemins de fer ont été le cauchemar des sénateurs républicains. Je suis tout-à-fait content de voir que si on donne au président le pouvoir de prohiber le transit on touchera toute la question et on affectera et les compagnies de voies ferrées et les Canadiens. Alors nous aurons la paix. Alors nous aurons une entente et cela ne fera aucune difficulté que ce soit M. Cleveland ou M. Harrison qui soit élu.

Actuellement vous donnez au président le droit de représailles, mais vous avez bien soin de faire en sorte qu'on ne touche pas à certains sujets d'une importance majeure et au vice-président qui est directeur dans une compagnie de chemins de fer.

M. Fry informe M. Morgan que M. Norton a depuis quelque temps abandonné sa position de directeur dans une compagnie de chemin de fer ; puis il demande à M. Morgan s'il croit que la 29e clause du traité de 1871 est encore en force.

M. Morgan.—Non, je crois que cette clause n'est plus en force.

M. Hale dit que le message du président est un expédient en dernier ressort pour recouvrer le terrain politique perdu et un aveu que l'attitude qu'il a prise à l'égard du traité manque de force.

M. Sherman est de la même opinion que M. Hale et croit de plus que si le président avait eu dans son traité les principes qu'il a allégués dans son message, il n'y aurait eu aucune difficulté à la ratification du traité qui aurait reçu le vote unanime. En effet, le traité affirme les droits des sujets américains.

M. Sherman parle ensuite de la question des droits différentiels dans les canaux.

Il parle ensuite de la question financière et des millions perdus par l'administration actuelle qui a refusé depuis près de trois ans d'employer les surplus accumulés, en achetant des débentures, bien que les deux chambres aient déclaré que le secrétaire du trésor avait le pouvoir de faire cet emploi des surplus.

Dans le cas des surplus, le président a douté de son pouvoir, comme il en a douté à propos du traité des pêcheries.

Ainsi, il vient devant le congrès demander de nouveaux pouvoirs pendant qu'il peut mettre les Canadiens à capituler en 24 heures.

Une simple déclaration sur les deux points suivants que nous ne permettrons pas au poisson frais d'entrer dans nos ports libres de droits, aussi longtemps que les droits des pêcheurs américains seront niés, et que nous ne permettrons pas non plus aux Canadiens d'avoir des droits de canaux différentiels contre nous les amènera à capituler. Si nous traitons avec eux sur des principes de droit et de justice, nous gagnerons leurs faveurs plutôt que leur opposition.

Je crois qu'un pareil mode d'agir aurait pour conséquence l'union de la Puissance du Canada à la République des Etats-Unis ; union qui sera la chose la plus avantageuse pour tous.

Le débat a été clos par une passe d'armes entre les sénateurs Peck et Sherman sur la politique financière de l'administration actuelle.

La résolution suivante a été soumise au sénat hier.

Résolu : Que le président soit requis si dans son opinion, ce n'est pas incompatible avec les intérêts publics, de communiquer au sénat toute communication au gouvernement de la Grande Bretagne et faisant des remontrances à ce dernier à propos des torts et des traitements injustes envers nos fermiers ; demandant le remboursement des droits imposés aux navires américains quand il passent dans les canaux du Canada et de la violation de l'arrangement conclu en vertu du traité de 1871 assurant égalité de droits dans ces cas.

Aussi copie de toute demande faite par le gouvernement américain à l'Angleterre pous le redressement de pareils torts et injustices et aussi les réponses de l'Angleterre à telles communications ou demandes.

EST-CE UN MEURTRE

MORT SUR LE CHEMIN

Fortes contusions a la tete

Dimanche, près du pont de St-Henri, des passants ont trouvé le cadavre de M. Pierre Roy, cultivateur à St-Isidore, comté de Dorchester.

Le cadavre était sur un côté de la route et ceux qui l'ont découvert ont constaté que le défunt avait de fortes contusions à la tête et qu'une jambe était cassée.

M. Roy était parti de Lévis samedi soir dans une voiture lui appartenant, en route pour sa résidence. C'était un homme âgé.

Hier matin, M. le coroner Belleau est allé tenir une enquête qui probablement jettera du jour sur cette mort plus que mystérieuse.

NOUVELLES LOCALES

AVIS

M. O. B. SAMSON est dûment autorisé à prendre des abonnements pour ce journal et d'en percevoir le paiement aux conditions suivantes :

Au comptant seulement.

1 an, édition hebdomadaire	$ 1.75
1 " " quotidienne	3.00
8 mois " "	2.00
6 " " "	1.50
3 " " "	1.00

BELLEAU & CIE.

E J jno

PERSONNEL

On lit dans le *Progrès* de Windsor, Ont :

" Plusieurs amis partent demain, vendredi, pour Québec, faisant partie de l'excursion populaire du Michigan Central. Au nombre des heureux excursionnistes, nous remarquons notre confrère du *Patriote* de Bay City, M. H. A. Pacaud, MM. Chs. Hatt, Pierre Drouillard, P. Desautels etc, etc. "

—M. P. B. Dumoulin, caissier de la Banque du Peuple à St Roch, est allé passer quelques jours au lac St Jean. Il sera de retour demain.

M, Ed. Demers greffier des Bills Privés est dangereusement malade chez lui. à Lévis. Il est en convulsions depuis vendredi matin. Hier soir aucune amélioration ne s'était produite chez le malade.

—M. Etienne Samson et son fils, constructeurs de bâtiments à Lévis, sont arrivés hier matin par le steamer *Polino* de St Jean de Terreneuve.

—Le capitaine Davenport, agent de la station de la jonction de la Chaudière a été transporté à l'Hôtel-Dieu. Il souffre depuis longtemps de consomption et la maladie est à la dernière période.

—Le professeur Fream du collège d'Agriculture de Londres et une couple de correspondants de journaux agricoles de Londres, sont arrivés à Québec vendredi dernier par le *Parisian*. Ils sont en route pour Ontario et le Nord-Ouest.

L'EXPOSITION D'OTTAWA

Notre ancien et estimable concitoyen M. Victor Bélanger parcourt en ce moment la province pour recruter des exposants pour la grande exposition qui aura lieu du 24 au 29 septembre.

M. Bélanger invite les agriculteurs, les éleveurs, les industriels à s'inscrire sans tarder.

Il a déjà de bonnes listes à montrer. Le cahier des prix et récompenses dont il est le porteur est aussi fort alléchant.

On invite particulièrement les artistes à concourir. Il y aura une section spéciale pour les tableaux et les travaux de statuaire.

Nous souhaitons à l'actif agent tout succès à Québec. Nos concitoyens ne devraient en effet pas manquer cette nouve occasion de faire connaître l'art et l'industrie québecquois au public de l'ouest.

AU PUBLIC

Mlle Mary Lépine, lauréat de l'Ecole Normale Laval, ouvrira, lundi prochain, le 3 septembre, une classe privée au No 39 rue Bagot, St Sauveur.

Cette demoiselle enseignera aussi le piano, chez elle ou à domicile.

e j.

LES SERRE-FREINS DU I. C. R.

L'excursion des membres de la fraternité des serre freins de l'Intercolonial a eu lieu mardi à Summerside. Huit chars à voyageurs dont sept étaient remplis d'excursionistes sont arrivés dans l'après-midi à la Pointe-au Chêne, où les attendait le steamer *St. Lawrence* pour les traverser à Summerside et les ramener le même soir.

UNE ASSEMBLEE

Il y a eu hier soir, à Lévis, une deuxième réunion de personnes influentes du parti libéral, afin de discuter l'opportunité de fonder un journal libéral en cette ville.

LE BOIS ET LE CHARBON

Les marchands de bois se réjouissent de la condition actuelle des marchés anglais et des bons prix obtenus dans les récentes transactions. Les détenteurs de pin blanc ont, pendant la semaine dernière, refusé à plusieurs reprises 36 et 37 cts. Les bois se sont maintenus d'une manière remarquable sur les marchés américains, beaucoup mieux qu'on aurait pu s'y attendre pendant une année présidentielle, alors que les affaires souffrent toujours plus ou moins. Il restera très peu, si toutefois il en reste, du vieux stock de bois à Québec après cet hiver.

Il n'a été vendu qu'une seule cargaison de charbon pendant ces derniers jours, et c'est celle qui est arrivée la semaine dernière, le prix a été tenu secret. On calcule qu'il n'y a plus environ que neuf cargaisons de charbon écossais à recevoir cette saison, et sur ce nombre cinq ont été vendues laissant une balance de quatre chargements seulement pour le marché. Les importations sont encore de 9,000 tonnes au-dessous de celles de l'an dernier à pareille époque.

DE RAILLEMENT

Le convoi de vitesse du matin du Québec Central a déraillé avant-hier matin près de la station *Black Lake*. La cause du déraillement est le bois d'un ponceau qui s'est presque défoncé, lorsque la locomotive est arrivée dessus. Heureusement il n'y a eu aucune perte de vie.

VOLEURS DE CHEVAUX

On nous, informe que plusieurs chevaux ont été volés dans les champs, dans les paroisses environnant Québec. Ces vols seraient commis par deux individus à mine suspecte qui parcourent les campagnes et entrent dans les maisons, apparemment pour demander des renseignements.

LE TEMPS QU'IL FAIT

De la pluie, encore de la pluie et toujours de la pluie, voilà le bilan de la température depuis une quinzaine de jours.

Cette pluie continuelle est très préjudiciable aux cultivateurs qui n'ont pas encore engrangé leurs foins ; elle a causé des pertes sérieuses en plusieurs endroits, car bon nombre de cultivateurs avaient gardé leur foin de première qualité pour la fin.

LE CROQUET A ST SAUVEUR

Les vainqueurs d'hier l'après-midi sont : C. Lamontagne, Jos. Lachance, Jos. Samson, Jos. Marcoux et Alfred Boutet ; ceux d'hier soir : Arthur Paquet, Nap. Bouffard, D. Joly, A. Dussault et R. Filion.

Joueront ce soir : 1ère J. Voisel et Z. Bébubé ; 2e P. Verret et Ludger Carpentier ; 3e Ed. Duchesneau et L. Voisel ; 4e Z. Bertrand et Ed. Pépin ; 5e L. Bérubé et Jacques Langlois.

AFFLUENCE DE TOURISTES

Il y avait dimanche dernier grande affluence de touristes à Québec. Ils ont dû jouir de la température.

AVIS

A l'avenir, l'omnibus qui va au lac Beauport, partira à 4 heures p. m., au lieu de cinq heures, en face de l'épicerie Riverin.

BON A NOTER

Nous vendrons pendant ce mois à une réduction de 25 o/o nos marchandises d'été, tel que étoffes à robes, chapeaux, bunting, nuns veilings, garnitures, indiennes, parasols, rubans, etc. Le public sait que quand nous faisons un sacrifice, nous savons le faire.

BLAIS & EMOND.

LA RECOLTE DU FOIN

Les foins sont à peu près tous engrangés dans les environs de Richmond et on dit que la récolte est supérieure à celle de l'an dernier.

L'ENQUETE A WOLFESTOWN

A la suite de l'enquête tenue à Wolfestown sur le crime qui a été commis à cet endroit, il y a quelques semaines, le verdict de " meurtre " a été rendu contre Rémi Lamontagne et Léda Lamontagne, sa sœur, comme complice. Cette dernière a été écrouée dans la prison du district et son procès sera instruit au prochain terme.

EXPOSITION AGRICOLE

La troisième exposition agricole annuelle de l'Association Indépendante des comtés du Stanstead et de Compton, qui a été ouverte mercredi dernier par l'hon premier ministre a été fermée vendredi. On y a exposé un grand nombre de splendides animaux pur sang, et aussi plusieurs chevaux de prix, dont cinquante étalons. Il y avait de bons exhibits de moutons, porcs et volailles.

BON A NOTER

Nous vendrons pendant ce mois à une réduction de 25 o/o nos marchandises d'été, tel que étoffes à robes, chapeaux, bunting, nuns veilings, garnitures, indiennes, parasols, rubans, etc. Le public sait que quand nous faisons un sacrifice, nous savons le faire.

BLAIS & EMOND.

BON A NOTER

Nous vendrons pendant ce mois-ci à une réduction de 25 o/o nos marchandises d'été, tel que étoffes à robes, chapeaux, bunting, nuns veilings, garnitures, indiennes, parasols, rubans, etc. Le public sait que quand nous faisons un sacrifice, nous savons le faire.

BLAIS & EMOND.

LA VOIRIE

Nous lisons dans l'*Evenement*.

Il y a quelques années, c'est-à-dire avant l'avènement de l'hon, Frs Langelier à la présidence civique, partout on se cassait le cou—sinon les pattes—et tout le monde grommelait avec infiniment de raison, contre l'état lamentable des rues et des trottoirs.

Avouons que cette plainte se manifestait en particulier à l'égard des quartiers St Jean et Montcalm. Il était très explicable toutefois que ceux-ci fussent privés de pavés : un désastreux incendie les avait dévastés et depuis cette date néfaste on voyait, partout où les gens n'avaient pas les moyens de reconstruire, des murs croulants et l'absence de trottoirs.

Survint M. Langelier, qui prit la question à cœur—ce dont chacun lui a rendu hommage depuis—et qui insista auprès du conseil pour qu'on prit des mesures radicales au sujet de la réparation des rues et des trottoirs, non-seulement dans les quartiers incendiés,—mais aussi dans les autres quartiers.

La lutte fut rude : les éteignoirs ordinaires s'objectèrent à cette importante amélioration qui devait donner de nous aux nombreux étrangers qui nous visitaient, une idée plus libérale. Enfin, ces éteignoirs furent éteints eux-mêmes et la lumière se fit, qui fut appréciée de suite par tous ceux qui en bénéficièrent en premier lieu.

Le mal—ou plutôt le bien se gagna—et en voyant les bienfaits de ces améliorations que Québec n'avait jamais connues auparavant, chacun voulut avoir sa part de trottoirs neufs et de rues bien entretenues.

Voyant cela le conseil augmenta dans une certaine proportion les crédits du comité des chemins afin de lui permettre de faire droit dans une certaine mesure au vœu général.

L'œuvre de l'hon. M. Langelier que vient d'être réélu maire pour la quatrième fois, recevait ainsi sa consécration, lorsqu'un élément nouveau—jeune et vigoureux—fut chargé par le conseil de la direction et de l'administration de la voirie de la cité de Québec.

Cet élément, qui avait à sa tête l'échevin Demers, entra vigoureusement en scène, et depuis il a fait des prodiges.

Non-seulement il a fait merveille avec ses crédits ordinaires, mais sous la direction de M. Demers le comité des chemins a accompli des choses qui ne s'étaient jamais vues encore à Québec.

Il est vrai qu'avec un tact et une énergie qui lui sont propres, il a réussi à persuader au conseil, avec infiniment de raison, qu'il était ridicule d'accorder au comité des chemins, un crédit aussi insignifiant que celui qu'on lui donnait auparavant.

Grâce à cette intervention très opportune, on vit alors le conseil municipal accorder à ce comité $12,000 pour les depenses courantes, plus la reconstruction en fer de l'escalier de la rue de la Couronne, et des crédits pour divers autres travaux importants, en outre la substitution de la lumière électrique à l'huile de charbon dans les ruelles et les petites rues.

D'après ces données il est donc bien certain que la question de la voirie fait à Québec des progrès immenses et qu'elle finira par donner satisfaction à tous les citoyens, sous la puissante impulsion qu'elle reçoit.

UNIVERSITE LAVAL

Faculté des arts

L'ouverture des cours de la faculté des arts à Québec aura lieu SAMEDI, le 1er septembre, le pensionnat de l'Université sera ouvert la veille pour les élèves de cette faculté.

J. A. K. LAFLAMME,
Sec. U. L.

Musique a tres bas prix

Nous vendons le choix de romances françaises suivantes seulement 10 cts. chaque dont les prix ordinaires sont de 25 cts., 30 cts. et 35 cts.

Amour	par Célestin Lavigueur
Aurore,	A. Contant
Bonsoir Maman	E. P. Tosti
Crépuscule	C. Gounod
Chant National, O Canada	C. Lavigueur
Eloges des larmes	Schubert
Fleurs et Pleurs	E. Arnaud
Hymne Nationale	Blain de St. Aubin
J'ignore son nom	A. Adam
L'absence	Calixta Lavallée
L'amour est un oiseau	G. Bizet
L'Adieu	Schubert
L'Amour est enfant de Bohême	G. Bizet
Le bonheur et l'amour	G. Nadeau
Le chemin d'amoureux	Blain de St. Aubin
Le Désir	Schubert
L'Echo	Schubert
La ferme de Beauvoir	G. Nadeau
L'orpheline	Schumann
O ma charmante	F. J. Prume
Pensez à moi	Hachecès
Pas ça	Offenback
Petits oiseaux	Hachecès
Quand il cherche dans sa cervelle	Offenback
Rose, souviens toi	Rupès
Rose, ne parle pas	A. Mallard
St Antoine de Padoue	E. B. de St. Aubin
Sérénade	Schubert
Vivre loin de ses amours	Boieldieu
Vir de bord	E. B. de St. Aubin

Commandes par la malle 1 centin extra par copie.

Pianos de R. S. WILLIAM & SON, O. NEWCOMBE & Co., STANLEY & Co.
Harmoniums W. DOHERTY & Co. et THOMAS ORGAN Co., etc, etc

BERNARD & ALLAIRE
Editeurs de musique
77-79, Rue St-Jean
QUEBEC.

COMPAGNIE DE
Navigaton du lac St-Jean

A PARTIR DE
MERCREDI, 15 AOUT
LE STEAMER
" PERIBONCA "
CAPT. BARRAS,

fera le service sur le Lac St Jean en connexion avec les trains du chemin de fer Québec et du Lac St-Jean, comme suit :

Laissera Metabetchouan tous les jours, le dimanche excepté, à 5 h. 45 P. M., arrivant à Roberval à 7 h. 45 P. M. ; Laissera Roberval tous les jours, le dimanche excepté, à 3.30 heures P. M., arrivant à Metabetchouan à 5.30 P. M. ; Laissera Roberval tous les dimanches à 6,00 heures P. M., arrivant à Metabetchouan à 8 heures P. M.

Des voyages d'excursion autour du Lac St Jean et dans le haut des rivières, sur le lac, seront faites à la demande des excursionnistes.

Pour toute information, s'adresser à
Billets à vendre par R. M. STOCKING, Québec.
B. A. SCOTT,
Rober

SOCIETE D'HORTICULTURE DE QUEBEC

EXPOSITION

— DE —

FRUITS ET DE FLEURS

SOUS LE PATRONAGE DE
SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Il y aura, le 5 et le 6 septembre prochain, une grande exposition de FRUITS ET DE FLEURS A QUEBEC, à laquelle les horticulteurs et pommologistes du district de Québec sont invités à concourir.

Pour cédule des prix et règlements, s'adresser aux soussignés.

F. A. FALKENBERG,
Secrétaire trésorier.
J. M. LEMOINE,
Président.

c—18 25 30

AVIS

PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC

La rentrée des classes au Petit Séminaire aura lieu samedi, le 1er septembre. Les élèves pensionnaires entreront vendredi soir à six heures.

P. E. ROY,
Préfet des études.

F. J. 2is.

College Montmagny
ST THOMAS

L'ouverture des classes de cet établissement aura lieu le 5 SEPTEMBRE les pensionnaires devront entrer la veille On donne une attention toute spéciale l'enseignement du français, de l'anglais de la calligraphie, du calcul et de tenue des livres. La sténographie et musique sont facultatives.

Pour les conditions, s'adresser au directeur,

PH. LAMONTAGNE.

août 1888.—1ms E

J. ELZ. POLIOT
AVOCAT.
Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick
BUREAU : MAISON FRENETTE,
Rue de la Cour

A LOUER —Magnifique logement à louer au No 330 rue St Jean, contenant huit appartements et salle de bain, éclairé au gaz et chauffé à l'eau chaude. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux.

DECES

PAQUET.—A St.-Charles de Bellechasse, le 26 du courant, est décédé à l'âge de un mois et vingt jours, Joseph Villebon Philippe, enfant de M. Alfred Paquet, Ecr.

Ses funérailles auront lieu à l'église de St.-Roch, de Québec, mardi, à 3 heures p. m., et l'inhumation aura lieu au cimetière St.-Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. j e

SAVARD.—Est décédé le 26 courant à l'âge de 79 ans, Dame Marie Marguerite Miller, épouse de feu sieur Jean Savard.

Son service et sa sépulture auront lieu mercredi le 29, à 8 heures précises.

Le convoi funèbre laissera la demeure de son gendre M. Alfred Fiset No. 40 rue St-Joseph à 7 heures trois quarts pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Sauveur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVEC LES
CHAPEAUX DE FEUTRE
—VIENNENT MAINTENANT LES—

Tweeds, Serges, Meltons, Cravates etc., etc.

— AU —

No. 240, Rue St. Jean

Les prix contants baissent toujours !
Visitez promptement

SAISON D'AUTOMNE

C'EST avec plaisir qu'à l'ouverture des nouveautés d'automne je profite de cette occasion pour remercier le public en général, mais surtout celui du faubourg St Jean en particulier, pour l'encouragement plus qu'ordinaire qui m'a été donné depuis l'ouverture de mon établissement.

Cet automne je promets à tous ceux qui voudront bien me continuer leur patronage, le plus beau choix de nouveautés à des prix exclusivement bas.

Camisoles et Caleçons rouges valeur extraordinaire 50 cts.
Camisoles et Caleçons laine canadienne, depuis 45 cts à $1.40
Camisoles et Caleçons, laine écossaise, depuis 95 cts à $2.65
Tweed, Serge, Drap, Melton et Ratine à pardessus,
Cols, Cravates, Garts, Bas
Etoffe à robe dans les desseins les plus nouveaux, depuis 22 cts et plus,
Cachemire français, noir et couleurs,
Un grand choix de Châles tricottés,
Pluche unie, Pluche barrée, Pluche carreautée,
Velours de soie,
Velveteen, Mirais, Frange et Dentelle,
Etoffe à manteau dans tous les patrons, de $1.00

— SPECIALITE —

Flanelle grise, tout laine, 17 cts.
Un grand lot de drap à costume toutes couleurs, depuis 7 cts.
Laine à tricotter, 35 cts.

EUG. ROY
332, RUE ST. JEAN
(BLOC HETHRINGTON)

Grandes courses au Trot

— SUR —

L'hippodrome St-Charles, Quebec

MERCREDI ET JEUDI
29 ET 30 AOUT PROCHAIN.

1er JOUR

Bourse No 1 ($50). Course entre chevaux nommés. $30 au premier, 15 au deuxième et 5 au troisième.

Bourse No 2 ($50). Classe de 3 minutes. $30 au premier, 15 au second et 5 au troisième.

2me JOUR

Bourse No 1 ($50). Courses de 5 milles, $30 au premier, $15 au deuxième, $5 au troisième.

Bourse No 2 ($50). Course ouverte à tous chevaux du district, $30 au premier, $15 au deuxième, $5 au troisième.

Les courses ci-dessus sont pour les chevaux du district seulement, et se feront sous les règlements ordinaires. L'honoraire d'entrée est de 10 pour cent par bourse. Les courses commenceront à 2 HEURES p. m. précises.

Les entrées se feront jusqu'au 28 AOUT à 9 hrs. P. M.

Admission, 25 cents.

THOS. QUINN,
Prop.

25 août E J 3fs.

Propriete a Vendre
A SAINT-SAUVEUR

UN emplacement de 46 x 60, situé rue St-André, avec maison doublé (Nos. 8 et 10), à un étage et toit français, lambrissée en briques et couverte en métal. Cette propriété peut être divisée.

Ceux qui désirent se fixer en cet endroit ne doivent pas manquer cette belle occasion de le faire.

Prix et conditions libérales.

SOC. DE PRETS ET PLAC. DE QUEBEC.
139, RUE ST. PIERRE.

27 août—e j

Societe St Jean-Baptiste
SECTION SAINT-ROCH

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale annuelle des membres de la société St-Jean-Baptiste, section St Roch, pour réception de rapports et l'élection des officiers pour l'année 1888-89, aura lieu dimanche le 2 septembre, à 3 heures p. m., à la salle Jacques Cartier.

PHILEAS GAGNON,
e. Secrétaire.

Societe St-Jean Baptiste
DE QUEBEC

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale annuelle des membres de la SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC, pour la réception des rapports et l'élection des officiers pour l'année 1888-89, aura lieu LUNDI, LE 3 SEPTEMBRE prochain, à SEPT HEURES ET DEMIE, p. m., à l'hôtel de ville.

JOS. BEAUCHAMP,
Sec arch. S. S. J. B. Q.

Québec, 25 août 1888. e. j. jusq. 3.

Commis demandé

ON DEMANDE un jeune homme d'une quinzaine d'années comme commis de *bar*, il devra fournir de bonnes recommandations.

DELMONICO, Restaurant.
Rue St Pierre

Chemin de Fer Quebec
— ET DU —
LAC ST-JEAN
EXCURSIONS POUR LES COLONS

Afin de donner l'avantage aux colons ou autres désireux de choisir des terres au Lac St Jean, des prix de passage " d'excursion seconde classe " à bon marché seront accordés par les convois laissant Québec à 8 h. a. m. aux dates suivantes :

		Prix du passage
VENDREDI 31 AOUT	De l'Ancienne Lorette et de Saint Ambroise	$3.00
VENDREDI 7 SEPT.	De Québec et des paroisses voisines	3.25
VENDREDI 14 SEPT.	De Valcartier, St Gabriel et Ste Catherine	2.75
VENDREDI 21 SEPT.	De Bourg Louis et St Raymond	2.50

Les billets seront bons pour revenir par tous les convois pendant 30 jours à compter de la date de leur émission et serviront sur le bateau à vapeur entre Metabetchouan et Roberval aller et retour.

Si un nombre suffisant de passagers (pas moins de vingt) le désirent, le bateau à vapeur " Péribonca " fera un voyage tous les SAMEDIS aux nouveaux cantons sur la rivière Péribonca, Racine, Dalmas et Taillon, pour donner aux colons l'avantage d'examiner les terres de ces cantons, que l'on dit être les plus riches dans le district du Lac St Jean, et ramènera les excursionistes le jour convenu.

Prix du passage de Roberval à Péribonca et retour moitié du prix ordinaire, 50 centins chaque.

Un agent du département de l'agriculture et de la colonisation accompagnera chaque excursion pour donner des informations.

ALEX. HARDY,
Ag.-gén.
Pour fret et passagers
A. LABELLE,
Ass.-comm.
de l'agriculture et de la colonisation.
J. G. SCOTT,
Sec.-Gérant.

Celebres Lunettes "B. LAURANCE"

SONT LES MEILLEURES POUR SOULAGER LA vue où tous les autres moyens ont été sans succès.

Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez tous les magasins où on les vend, entre autres de

SON EMIN. LE CARDINAL TASCHEREAU

9 mai 1883

M. B. LAURENCE,

Monsieur—Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, m'exprime son désir de vous faire connaître que les lunettes que vous lui avez procurées sont de la meilleure qualité et mieux appropriées à sa vue que celles dont elle a fait usage jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué serviteur

A LOUER

UN LOGEMENT AU PREMIER étage, contenant six chambres, water closets, etc., situé au No. 150, rue Scott, près de la Grande Allée.

S'adresser sur les lieux,

21 août—E J 2s

ACADEMIE COMMERCIALE
DE QUEBEC

La rentrée des élèves au cours préparatoire aussi bien qu'au cours commercial, aura lieu cette année le même jour, le lundi 3 septembre prochain.

Québec, 24 août.